

LE CARREFOUR

Le journal du citoyen 23ème année

D'ALGERIE

N°6911 - DIMANCHE 23 JUIN 2024 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Finances

Réunion de coordination sur l'e-paiement et la préparation du LF 2025

P04

Le ministre
Tahar Djarboub
installe une cellule
de veille et de suivi

Parer à toute pénurie d'eau

Les Algériens auront de l'eau à boire en permanence cet été. Les mesures décidées par le ministère des Ressources en eau, sonnent d'ores et déjà comme une fin de calvaire pour les ménages de certaines régions du pays ayant par le passé subi des coupures. Garantir un service public de l'eau potable de qualité durant la saison estivale 2024 est le leitmotiv du ministère algérien des Ressources en Eau.

Lire en page 03

Entre Youssoufia
et Theniat El Had à Tissemsilt

**04 morts et 07
blessés dans
une collision entre
deux véhicules**

P05

Le Carrefour de *Mostaganem*

A lire chaque Dimanche



Transport ferroviaire
**Le rail, un levier
irréfutable pour
une économie prospère**

Aménagement urbain
**La voirie du centre-ville
attend réfection**

Ain Tedlès
**Une crèche en milieu
carcéral**

Gendarmerie nationale
**872 substances
psychotropes
en provenance
de Béchar saisies**

Page 10

P07

ORAN

Vidange de caves, désinsectisation, dératisation...
Des actions prioritaires durant une saison caniculaire

Gendarmerie nationale de Hassi Ben Okba
**Une usine clandestine de conserve de poissons
et de plats préparés démantelée**

Saison estivale
Règne du banditisme dans les villes côtières



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Listes électorales

Le CSJ appelle les jeunes à une forte inscription



Le président du Conseil supérieur de la Jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a appelé, vendredi depuis Bouira, à une forte inscription des jeunes sur les listes électorales pour contribuer à réussir le scrutin présidentiel du 7 septembre prochain. S'exprimant lors d'un meeting tenu à la maison de la culture Ali Zaâmoum, en présence de jeunes issus des différentes communes de la wilaya, le président du CSJ a insisté sur l'importance pour cette catégorie de "s'inscrire sur les listes électorales afin de réussir l'important rendez-vous électoral, prévu le 7 septembre". "Les jeunes doivent s'impliquer davantage dans la vie politique du pays, et pour cela nous

devons les sensibiliser sur l'importance que revêt le scrutin du 7 septembre pour qu'ils s'inscrivent sur les listes électorales et participent au vote", a-t-il lancé à l'adresse des jeunes ayant pris part à cette rencontre et dont certains activent au sein d'associations locales. Pour sa part, le vice-président du CSJ, Anis Abdelilah Ailloul, a fait savoir qu'un "riche programme" a été élaboré par le Conseil pour sensibiliser les jeunes sur l'importance des prochaines élections, précisant que des sorties sur le terrain seront organisées dans les prochains jours pour inciter les jeunes électeurs à s'inscrire sur les listes électorales.

Sud du pays

Une vague de chaleur continue d'affecter quatre wilayas

Une vague de chaleur continuera d'affecter, jusqu'à dimanche, quatre wilayas du sud du pays, avec des températures pouvant atteindre ou dépasser 49 degrés, a indiqué un bulletin météorologique spécial (BMS) émis vendredi par l'Office national de la météorologie. Placée en vigilance

"Orange", cette vague de chaleur concerne les wilayas d'Adrar, In Salah, Bordj Badji Mokhtar et l'ouest de Tamanrasset avec des températures maximales atteignant ou dépassant 49 degrés durant la validité de ce BMS qui s'étale de vendredi à dimanche prochain.

Apparition de foyers de DNC bovine

Le ministère de l'Agriculture rassure

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, a rassuré samedi les éleveurs, suite à l'apparition de quelques foyers de "dermatose nodulaire contagieuse" bovine au niveau de quelques wilayas, que la situation est "maîtrisée" et que tous les moyens de prévention et de lutte ont été mobilisés. "Le ministère rassure les éleveurs que la situation sanitaire est maîtrisée et que tous les moyens nécessaires de prévention et de lutte sont mobilisés afin d'accompagner les professionnels et d'éviter la propagation de la maladie dans notre cheptel", indique un communiqué du ministè-

re. Le ministère a ainsi engagé "toutes les mesures sanitaires nécessaires, afin de contenir la maladie et d'éviter sa propagation", alors que les procédures d'acquisition du vaccin contre cette maladie ont été déjà engagées auprès de l'Institut Pasteur afin de renforcer le dispositif de prévention et de lutte, selon le communiqué. Et puisqu'il s'agit d'une maladie "vectorielle" où le virus se propage dans la population d'insectes, une large désinsectisation est "fortement recommandée et doit obligatoirement être effectuée et de manière permanente et contrôlée".

Présidentielle du 7 septembre

Le MSP déterminé à se lancer dans la course avec combativité

Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelaali Hassani Cherif, a affirmé, vendredi soir depuis Blida, que sa formation politique était déterminée à se lancer dans la course à la Présidentielle avec combativité. Présidant la cérémonie de commémoration du 21e anniversaire de la disparition du fondateur du Mouvement de la société pour la paix, cheikh Mahfoud Nahnah, M. Hassani Cherif a assuré que sa formation politique participera à la prochaine élection présidentielle "avec combativité" en proposant aux Algériens un projet "de nature à apporter des solutions à leurs problèmes et de rendre l'Algérie encore plus prospère". Le MSP "prône l'alternance pacifique au pouvoir, la transition démocratique,

la préservation des libertés et des valeurs et la réforme socioéconomique et rejette les pratiques susceptibles de déstabiliser le pays", a-t-il soutenu. Et de préciser que la méthodologie et la vision politique de sa formation "évoluent d'une étape à l'autre, selon les circonstances, les mutations et la situation politique". La cérémonie, qui a été l'occasion de se remémorer les qualités des fondateurs du MSP, cheikh Mahfoud Nahnah, a vu la présence des dirigeants et de militants du Mouvement, ainsi que du Secrétaire général du Mouvement Ennahda, Mohamed Douibi, qui a affirmé que le soutien de sa formation politique à la candidature du président du MSP "découle d'une volonté sincère et participe de l'indépendance décisionnelle".

Protection des droits de l'homme

L'Algérie à l'heure des réformes



L'Algérie connaît actuellement des réformes politiques et économiques visant à renforcer la suprématie de la loi, l'indépendance de la justice, la lutte contre la corruption, la modernisation de l'administration publique et l'activation du rôle de la société civile, a affirmé, mercredi depuis Genève, la délégation algérienne participant aux travaux de la 56e session du Conseil onusien des droits de l'homme. "L'Algérie connaît actuellement des réformes politiques et économiques, appuyées par

les principes prévus par la Constitution de 2020", a précisé la délégation algérienne dans un communiqué lors du dialogue interactif au titre du 2e point de l'ordre du jour sur le rapport annuel du Haut Commissaire aux Droits de l'homme, ajoutant que ces réformes avaient pour objectif "le renforcement de la suprématie de la loi, l'indépendance de la justice, la lutte contre la corruption, la modernisation de l'administration publique et l'activation du rôle de la société civile libre et responsable".



LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN
D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI
Directeur Technique
Benyoucef Mohamed
Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Le ministre Tahar Djarboub installe une cellule de veille et de suivi Parer à toute pénurie d'eau

Par B.Kamel

Les algériens auront de l'eau à boire en permanence cet été. Les mesures décidées par le ministère des Ressources en eau, sonnent d'ores et déjà comme une fin de calvaire pour les ménages de certaines régions du pays ayant par le passé subi des coupures. Garantir un service public de l'eau potable de qualité durant la saison estivale 2024 est le leitmotiv du ministère algérien des Ressources en Eau. Tout pour éviter le risque de coupures d'eau et assurer un approvisionnement permanent en ce liquide précieux lors des mois de l'été qui connaissent une surconsommation somme toute compréhensive en matière d'eau potable tant par les ménages, les établissements touristiques les entreprises de production et les usines que par les collectivités locales. Autant de besoins qui nécessitent une prise en charge accrue. Pour parvenir à la sécurisation en matière d'accès à l'eau potable, une cellule de veille et de suivi a été installée. Le ministre Tahar Djarboub, a en effet tenu, jeudi, une réunion technique avec des cadres ministériels. L'objectif de cette réunion était d'élaborer un plan préventif contre toute pénurie d'eau potable. Les représentants du ministère des Ressources en eau se montrent depuis quelques jours plutôt rassurants en matière de distribution d'eau potable. Les directeurs de SEOR et de l'hydraulique dans les 57 wilayas, ont été instruits

de faire en sorte d'accorder une priorité à la question stratégique de distribution de l'eau potable durant la saison estivale. Mais ces efforts ne devraient pas occulter l'obligation des ménages d'éviter le gaspillage. Le phénomène de gaspillage du liquide précieux à un impact négatif sur la consommation notamment en période de tension d'où la nécessité aux citoyens de conjuguer leurs efforts et de s'impliquer dans cette dynamique. Selon un communiqué du ministère, le ministre a supervisé l'installation d'une cellule de veille et de suivi au niveau du ministère afin d'assurer le bon fonctionnement du service public de l'eau sur l'ensemble du territoire national. La cellule en question est composée de cadres centraux du ministère dirigés par le Secrétaire Général Omar Boukarroum. La wilaya de Tizi-Ouzou, rappelons-le, a récemment connu une pénurie d'eau, ce qui a nécessité une visite de terrain urgente des ministres de l'Intérieur et de l'Irrigation, sur ordre du président Tebboune, ainsi que la mise en place d'un plan d'urgence pour fournir de l'eau aux citoyens affectés dans la wilaya dans les meilleurs délais. Depuis plusieurs années maintenant, la région a été confrontée à des pénuries d'eau chroniques qui ont gravement affecté la vie quotidienne des habitants. Les coupures fréquentes et prolongées en matière d'approvisionnement en eau ont eu un impact significatif sur la population locale. Cette situation récurrente a généré

une frustration croissante parmi les résidents. Ces derniers ont dû faire face à des difficultés constantes pour accéder à une ressource aussi essentielle que l'eau potable. Les habitants ont exprimé leur désarroi face à cette réalité persistante, soulignant les défis quotidiens que posent les interruptions d'eau et les efforts supplémentaires requis pour s'adapter à ces conditions. Cette situation a également eu des conséquences socio-économiques, affectant non seulement les foyers mais aussi les entreprises et les services publics qui dépendent d'un approvisionnement fiable en eau pour fonctionner efficacement. Face à ces défis persistants, les autorités ont intensifié leurs efforts pour mettre en place des solutions durables et des mesures d'urgence, notamment à travers la mise en œuvre de plans stratégiques et de mesures préventives telles que la récente création d'une cellule de veille et de suivi au niveau ministériel. Ces initiatives visent à améliorer la gestion des ressources hydriques et à garantir un service continu et équitable en matière d'eau à travers tout le territoire national, répondant ainsi aux besoins essentiels et légitimes de tous les citoyens. Par ailleurs, il n'est pas inutile de revenir sur les projets grandioses annoncés auparavant par le président de la république afin d'assurer de l'eau potable équitable à tous et de qualité comme les nouvelles stations de dessalement dont certaines programmées avant fin décembre 2024.

Lors de la Session extraordinaire de son Conseil national Le RND exhorte Tebboune de briguer un second mandat

Par Nadira FOUAD

Le rapport final exhorte le président de la République Abdelmadjid Tebboune à briguer un second mandat présidentiel lors du futur scrutin présidentiel anticipé de Septembre 2024. Le Rassemblement a lancé un cri de désespoir au président Tebboune pour se présenter aux élections présidentielles de Septembre 2024. Le RND apporte son soutien indéfectible par emboîter le pas au FLN et au parti El Binai pour interpeller le président Tebboune à briguer un second mandat présidentiel.

Pour cela, cet état-major compte mettre les bouchées doubles pour la réussite de cet événement électoral qu'est le scrutin universel anticipé. Pour ce faire, un appel est lancé au corps électoral, à la base, aux cadres et différentes instances de cette formation pour une meilleure implication dans ce processus. Le conseil national du Rassemblement a convoqué une session extraordinaire au niveau du siège des matériaux de constructions à Zeralda à l'ouest d'Alger. Le programme de cette session a été adopté par les 350 membres du conseil présents dans cette salle. Un bureau politique a été ins-

tallé pour gérer et superviser les travaux du conseil de cette session. D'emblée, les militants qui sont les membres du conseil national, instance suprême de décision du RND, ont aussi procédé à l'adoption des 05 membres qui constitueront, désormais, le bureau qui gère tout au long de cette journée les travaux de cette session avant d'entériner des recommandations.

L'événement est extraordinaire et exceptionnel raison pour laquelle s'est tenue cette session, a expliqué l'orateur qui est Mustapha Yahy premier responsable de cette formation politique dans une allocution de circonstance devant les membres du conseil par faire une rétrospective du positionnement et du cheminement politique du Rassemblement sur l'échiquier politique. Dans cette intervention, il a été surtout question de la carte politique sur laquelle joue le RND qui aurait traversé des entraves et des velléités pour la poursuite de son message politique, n'a cessé de marteler l'intervenant. Le SG du Rassemblement n'a pas omis de réitérer la position de son état-major concernant le soutien indéfectible au président de la République, à la cause palestinienne et à la cause sahraouie. La participation du parti

qu'est le Rassemblement national aux futures élections présidentielles anticipées de Septembre 2024, selon la feuille de route du parti. C'est une stratégie mise en place par le parti et qui constitue un projet des missions de ce parti lors des futures joutes électorales des présidentielles anticipées de Septembre 2024. Le représentant de Tizi-Ouzou a ensuite procédé à la lecture des recommandations de la commission du conseil qui sont les résultats des différentes actions entreprises sur le tas, il a été décidé du soutien à la tenue des présidentielles anticipées de septembre 2024 conformément aux orientations du président Tebboune.

Le rapport final lu par ses membres fait état de la candidature du président pour briguer un autre mandat pour gérer le pays. Le conseil et selon ce porte-parole, a énuméré les différents processus des différents chantiers de ce premier mandat présidentiel qui est surtout sur le plan socio-économico-financier. Ce soutien à la candidature du président Tebboune pour un second mandat présidentiel, ovationné par les membres du conseil, a été clôturé par un mot de la fin du SG du RND Mustapha Yahy à Zeralda à l'ouest d'Alger.

Point de Vue

Par A. Benabdellah

Jalildz62@gmail.com

Disponibilité de l'eau: le défi du futur

« La vive concurrence autour de l'eau douce pourrait bien devenir la source de conflits et de guerres, à l'avenir » / citation politique Kofi Anane, ex-SG de l'ONU

Des manifestations et blocages de routes ont eu lieu il y a moins d'une semaine dans la wilaya de Tiaret. Des citoyens ont investi la rue pour protester contre une grave pénurie d'eau potable. Depuis des années que les autorités locales avançaient vainement des promesses en vue de régler le problème de l'eau. Le hic, c'est que l'on avait donné l'Aïd el Adha comme date butoir pour régler ce problème. Justement, c'est cette promesse non tenue qui aurait provoqué la grogne chez les citoyens de Tiaret. Ce n'est pas aujourd'hui ou hier, que la question de la disponibilité de l'eau s'impose au niveau local et au niveau des sphères centrales, comme préoccupation majeure, notamment avec plus d'ardeur dans quelques wilayas, par rapport à d'autres, à l'instar du cas de la wilaya de Tiaret, théâtre des dernières tensions sociales. Le malheur, c'est que les ressources en eau sont en train de tarir et s'amenuiser avec le temps, face à une augmentation démographique de plus en plus explosive. Justement, c'est cette équation déséquilibrée, entre une offre en eau languissante et une demande galopante, inspirant une préoccupation angoissante chez tout le monde, gouvernants et gouvernés. Si les wilayas côtières ont été sauvées par l'installation des usines de dessalement des eaux de mer et si les wilayas du grand sud sont sauvées par les grandes nappes phréatiques, ce n'est pas du tout le cas pour les wilayas des Hauts plateaux et celles de la Steppe. Dans ces régions, tout dépend du niveau de la pluviométrie. Si elle s'avérait avare ce serait donc la catastrophe. Et le rôle des services de l'Etat, responsable de ce dossier, c'est justement de trouver les solutions qui s'y imposent. Ils sont d'ailleurs payés ou parfois surpayés pour trouver les solutions aux divers problèmes dont font face les citoyens. Comment et quand ? Cela n'est pas le problème du citoyen. Si ces responsables estiment que les problèmes les dépassent, ils n'ont qu'à se retirer et laisser la place et la mission pour d'autres plus compétents. Finalement, nous sommes tous des employés chez une grande entreprise qui s'appelle l'Etat algérien. Personne n'en est le propriétaire. Je dois rappeler dans ce sens que les émeutes de Tiaret auraient pu dégénérer sur une issue fatale. En conclusion : il y a pas mal de choses qui ont été réalisées dans le domaine de la disponibilité de l'eau. Toutefois, il reste beaucoup à faire dans ce domaine vital...

Souscription des signatures individuelles

Le retrait des formulaires de se poursuit

L'opération de retrait des formulaires de souscription des signatures individuelles par les prétendants à la candidature à l'élection présidentielle anticipée du 7 septembre prochain se poursuit au niveau du siège de l'Autorité nationale indépendante des élections. Selon le dernier bilan présenté par le président de l'ANIE, Mohamed Charfi, 14 prétendants à la candidature à cette importante échéance électorale se sont présentés au siège de l'Autorité indépendante pour retirer près d'un million de formulaires de souscription des signatures. Pour faciliter l'opération de retrait des formulaires de souscription, l'ANIE a pris toutes les mesures nécessaires, en veillant à répondre, séance tenante, aux demandes des postulants et de leurs représentants. Les fiches de souscription sont dotées d'un numéro de série et sont répertoriées au niveau de l'ANIE au nom du postulant afin de barrer la route à toute tentative de fraude. De plus, elles sont suivies au jour le jour grâce à une application informatique. Depuis le début de l'opération le 9 juin, des formulaires ont été retirés par des postulants au nom de partis politiques ou en tant qu'indépendants, sachant que les prétendants à la candidature ou leurs représentants peuvent se présenter directement au siège de l'ANIE.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Feux de forêts, l'alerte !

En Algérie, le risque d'incendies de forêts a considérablement augmenté, avec des niveaux allant de «très élevés» à «extrêmes» selon les dernières prévisions du système EFFIS de l'Union européenne, comme le relaye «Algérie 360». Pour contrer cette menace, le pays a renforcé ses capacités d'intervention avec l'acquisition d'avions anti-incendie et l'aménagement de pistes d'atterrissage à travers toutes les wilayas. La société Tassili Travail Aérien a déployé 12 avions AT 802, dont 5 ont été achetés et 7 loués, répartis stratégiquement sur les aéroports d'Annaba, Béjaïa et Mostaganem. Chaque site accueille 4 avions, assurant une couverture efficace des zones à risque à travers le pays pour une intervention rapide dès les premiers signes d'incendie. En parallèle, TTA a initié un programme intensif de formation pour les pilotes chargés de piloter ces avions. Ce programme se déroule en Afrique du Sud sur plus de deux ans, visant à garantir que les pilotes soient pleinement qualifiés pour les missions de lutte contre les incendies ainsi que pour d'autres tâches comme la pulvérisation agricole. Pour assurer la disponibilité continue des avions, une équipe dédiée à la maintenance a été mise en place, garantissant ainsi le bon fonctionnement de la flotte tout au long de la saison critique des incendies. Ce samedi, le ministre de l'intérieur Brahim Merad a inauguré la base d'activité aérienne de Mostaganem. Il a réitéré la haute priorité accordée par le président de la République «à la mobilisation de tous les moyens nécessaires à la protection des citoyens et de leurs biens et à la préservation des richesses forestières et agricoles». « Cette nouvelle base aérienne, qui renforce la wilaya de Mostaganem et la région ouest dans son ensemble, permettra, d'une part, de rendre plus efficaces les opérations d'intervention aérienne et d'autre part, d'accroître l'attractivité économique de la région », a-t-il ajouté. En Algérie, les fortes chaleurs ont provoqué des incendies dans les champs de récoltes de six wilayas : Sétif, Guelma, Skikda, Tizi-Ouzou, Mila et Souk Ahras. La Protection civile est intervenue efficacement, malgré des températures atteignant 45°C, et aucune perte humaine n'a été signalée. Le ministre de l'Intérieur, Ibrahim Merad, a ordonné l'installation d'aires de décollage pour les avions de lutte contre les incendies dans toutes les wilayas. Un « Plan proactif » a été mis en place par la direction générale de la protection civile, mobilisant 20,000 agents et 505 unités forestières, renforcées par 65 colonnes mobiles. Cinq détachements régionaux de lutte contre les feux de forêt ont été créés, équipés de 165 agents et 45 engins lourds. Des campagnes de sensibilisation sont également déployées pour informer les citoyens sur les comportements à risque, incluant l'interdiction des barbecues et du camping dans les zones forestières jusqu'à fin octobre. Ces mesures visent à minimiser les départs de feu et à protéger les précieux massifs forestiers algériens.

Pétrole

Le prix du Brent se replie à 85,24 dollars

Les cours du pétrole se sont repliés, hier vendredi, refroidis par un dollar fort et un affaiblissement de l'activité en zone euro, après de forts gains au cours de la semaine. Alors que les investisseurs surveillent le risque géopolitique au Moyen-Orient. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en août, a cédé 0,54% à 85,24 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison le même mois, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, a perdu 0,68% à 80,73 dollars. En zone euro, l'indice PMI Flash publié, hier vendredi par S&P Global a montré un ralentissement de l'activité manufacturière qui reste toutefois en très légère croissance à 50,8, contre 52,2 en mai. Ces données ont renforcé le dollar par rapport à l'euro. Le billet vert grappillait 0,07% vers 19H15 GMT à 1,0695 dollar pour un euro. Le dollar index qui compare le billet vert par rapport à un panier de devises grimpeait de 0,18%. Quand le dollar se renforce, cela renchérit les factures de pétrole qui s'échange en dollars et donc cela a tendance à mettre la pression sur les prix du baril. Il est à noter que la demande globale d'or noir a reçu une impulsion positive avec la publication, la veille, par l'Agence américaine d'informations sur l'énergie (EIA) d'une contraction des stocks commerciaux de pétrole brut de 2,5 millions de barils la semaine dernière aux Etats-Unis.

Plateforme numérique de l'investisseur

Outil performant pour la disponibilité du foncier industriel

Sur les 400 assiettes de foncier industriel rendues disponibles sur la plateforme numérique l'investisseur de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), 240 ont déjà connu des attributions, et « nous, au CREA (Conseil du renouveau économique algérien, ndlr), nous considérons cela comme un grand acquis », a déclaré ce mercredi matin, M. Ali Oumellal, directeur général de ce syndicat patronal d'entreprises

publiques et privées. M. Oumellal, qui s'exprimait à l'émission L'invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio Algérienne, a souligné que la plateforme numérique en question est « un outil performant qui offre transparence, célérité et équité ». Il a précisé qu'à présent, « nous avons à présent plus de visibilité sur le foncier existant à travers la création des trois agences dédiées chacune à un secteur, à savoir l'Agence du foncier urbain, celle du touristique et celle

pour le foncier industriel ». Pour le directeur général du CREA, avant la nouvelle loi sur le foncier économique, publiée au journal officiel en novembre 2023, cet outil indispensable à tout investissement qu'est foncier, n'était géré que par des textes réglementaires éparpillés à travers des lois de finances. Mais depuis, la promulgation de cette loi entièrement dédiée, suivie aussitôt par cinq textes d'application, « les priorités ont été clairement définies ».

Energie en Russie

Poutine affirme que le secteur est en bonne santé

Au début du mois, l'Union européenne a entamé des discussions sur la prochaine série de sanctions à l'encontre de la Russie, qui visent pour la première fois le lucratif secteur gazier du pays. Le président russe Vladimir Poutine a salué le développement du secteur énergétique de son pays lors d'une réunion avec des représentants du gouvernement. Il a déclaré qu'en dépit des sanctions et de la volatilité des marchés mondiaux et régionaux de l'énergie, le secteur national des combustibles et de l'énergie de la Russie "se développait régulièrement". "L'économie russe se développe, les besoins augmentent et le complexe énergétique et pétrolier y pourvoit", a-t-il déclaré aux ministres. Poutine a indiqué que le volume de production de gaz avait augmenté de 8 % au cours des quatre premiers mois de l'année par rapport à 2023, tandis que les indicateurs de l'industrie pétrolière étaient "stables". Mais ces remarques interviennent le jour même où le gouvernement a demandé à l'entreprise gazière publique Gazprom de ne pas verser de dividendes aux actionnaires pour l'année dernière et où l'entreprise a annoncé sa première perte annuelle depuis 1999.

La société a annoncé des pertes d'environ 7 milliards de dollars pour 2023, qui seraient dues aux chutes de ventes de gaz à l'Europe depuis l'invasion de l'Ukraine. Les importations européennes de pétrole russe ont chuté de 82 %, passant d'une moyenne mensuelle de 8,7 millions

de tonnes au deuxième trimestre 2022, à seulement 1,6 million de tonnes au cours de la même période en 2023. L'UE a imposé des sanctions aux industries pétrolières et charbonnières russes dans le but d'étouffer la source principale de revenus de la Russie.

Depuis lors, l'Union européenne cherche à diversifier ses sources d'approvisionnement en énergie et à réduire sa dépendance à l'égard de l'énergie russe. Elle a notamment conclu de nouveaux accords avec des pays comme la Norvège, le Kazakhstan et l'Arabie saoudite. Au début du mois, l'Union européenne avait entamé des discussions sur la prochaine série de sanctions, qui visaient pour la première fois le sec-

teur gazier russe. La proposition à l'étude brisait un tabou de longue date à Bruxelles, puisque le gaz russe avait été jusqu'à présent épargné par toute restriction, malgré les appels répétés de la Pologne, des pays baltes, des pays nordiques et, bien sûr, de l'Ukraine. Le plan, conçu par la Commission européenne, ne prévoyait pas une interdiction totale des importations, comme l'Union l'avait fait précédemment pour le charbon et le pétrole. Il visait plutôt à interdire les transbordements de gaz naturel liquéfié russe, c'est-à-dire la pratique consistant à réexporter vers d'autres pays le GNL qui arrive dans les ports de l'UE. La Belgique, la France et l'Espagne sont les principaux points d'entrée du GNL russe.

Finances

Réunion de coordination sur l'e-paiement et la préparation du LF 2025

Le ministre des Finances, Laaziz Faid a présidé, jeudi, une réunion de coordination regroupant les directeurs généraux et centraux du ministère, consacrée à plusieurs axes visant à renforcer la performance et la modernisation de la gestion financière, notamment à travers le développement des moyens de paiement électronique et la préparation de la loi de finances (LF2025), a indiqué un communiqué du ministère.

La réunion a permis "une présentation détaillée du programme de développement des moyens de paiement électronique. Conçu par la Direction générale du Trésor et de la gestion comptable des opérations financières de l'Etat (DGTCOF), ledit programme tend à renforcer l'utilisation des moyens de paiement électronique pour faciliter les transactions et les opérations, à améliorer la transparence, et à diversifier les outils et dispositifs de lutte contre l'économie parallèle, via la généralisation des moyens de l'e-paiement au niveau des administrations du secteur des finances et des autres secteurs, ainsi que du paiement mobile pour l'ensemble des banques", a précisé la même source. Rappelant l'importance de ce programme pour moderniser l'éco-

nomie nationale et favoriser l'inclusion financière, M. Faid a affirmé son engagement à "poursuivre les efforts en vue de moderniser la gestion financière, en accordant un intérêt particulier à l'innovation et à la performance". La réunion a, en outre, porté sur la préparation de la loi de finances 2025, ajoute le communiqué, soulignant que "cette année a été marquée par le lancement d'une nouvelle application "IADAD" dédiée à la préparation du budget de l'Etat, conformément aux dispositions de la Loi organique relative aux lois de finances 18-15, visant à moderniser et à améliorer le processus d'élaboration du budget de l'Etat, en automatisant ce processus et en fournissant des données consolidées en temps réel". Par ailleurs, il a été également question des préparatifs pour la célébration du 62e anniversaire de l'indépendance (5 juillet) au niveau du ministère des Finances, un événement phare pour célébrer les réalisations du pays", lit-on dans le communiqué. Soulignant l'importance de cette occasion pour "la mémoire et l'histoire du secteur des Finances", le ministre a indiqué que cette date symbole sera l'occasion d'honorer les contributions des différentes générations à la prospérité de l'économie nationale".

Education nationale

Belaabed préside une conférence nationale virtuelle

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belaabed, a présidé une conférence nationale virtuelle préparatoire à la conférence nationale en présentiel qui est prévue fin juin et sera consacrée à la clôture de l'année scolaire 2023-2024, outre la préparation des Directions de l'éducation pour la prochaine rentrée scolaire, a indiqué, vendredi, un communiqué du ministère. Lors de cette conférence tenue jeudi, le ministre a donné "des instructions et des orientations sur les dossiers à préparer pour la prochaine conférence nationale en présentiel, prévue du 29 juin au 1er juillet". Dans le cadre du suivi des opérations relatives à la clôture de l'année scolaire, M. Belaabed a souligné la nécessité de prendre "toutes les mesures en vue de mener à bien les opéra-

tions restantes et clôturer ainsi l'année scolaire 2023-2024, à l'instar des examens de rattrapage, la remise des carnets d'évaluation des acquis du cycle primaire et des certificats de réussite aux élèves admis, les inscriptions à la première année primaire, les résultats des examens nationaux, ainsi que les conseils d'admission et d'orientation au cycle post-obligatoire, et ceux dans l'enseignement secondaire général et technologique". S'agissant de la conférence nationale en présentiel, le ministre a affirmé qu'"elle sera couronnée par des recommandations et des mesures obligatoires qui serviront de support aux directeurs de l'éducation en matière de traitement des différentes situations rencontrées sur le terrain". Elles constitueront, également, une feuille de route

à mettre en œuvre avec la rigueur requise pour une meilleure performance, d'autant que les services de la Direction centrale seront chargés de l'accompagnement, de l'orientation, du suivi minutieux et de l'évaluation périodique, afin d'atteindre avec succès les objectifs tracés", ajoute le communiqué. Dans le même sillage, le ministre a procédé à la mise en place préalable des ateliers en vue de "leur donner assez de temps pour une bonne préparation des travaux de la conférence en présentiel pour préparer la prochaine rentrée scolaire, qui sera exceptionnelle sur plus d'un plan, notamment grâce aux nouveautés et améliorations apportées, d'où l'importance d'une mobilisation totale afin de mener à bien toutes les opérations dans les délais impartis".

Technologies de l'information et de la communication (TIC)

L'Algérie a réalisé un bond qualitatif en matière d'infrastructure

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi-Triki a affirmé, jeudi à Alger, que l'Algérie avait réalisé, ces dernières années, "un bond qualitatif" en matière de développement et de renforcement des capacités de l'infrastructure des technologies de l'information et de la communication (TIC). Le secteur des télécommunications "contribue au développement d'une infrastructure qui permettra aux différents secteurs d'accéder à la numérisation en termes de communication, d'internet et des services de paiement électronique", a ajouté le ministre lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales. S'agissant de l'infrastructure des TIC et du service internet, M. Bibi-Triki a rappelé que le nombre de familles connectées au réseau d'internet fixe avait grimpé de "3,5 millions de familles en 2020 (40% du total des familles) à plus de 5,7 millions de familles actuellement (65%)". Concernant le raccordement à la fibre optique (FTTH), le ministre a souligné que le nombre de familles qui bénéficie de cette technologie "est passé de 53.000 familles début 2020 à près de 1,3 million de familles actuellement".



"Le nombre d'abonnements à internet mobile est passé de 37 millions début 2020 à 48 millions d'abonnés à l'heure actuelle, dont la majorité à la 4G", a-t-il ajouté, faisant état de "près de 80% de citoyens ayant un accès régulier à l'internet fixe ou mobile". Evoquant le nouveau programme de service global des communications

électroniques, ce mécanisme mis en place par l'Etat, permettant aux régions de moins de 2000 habitants de bénéficier d'une couverture téléphonique et de l'internet mobile, le ministre a annoncé le lancement prochain de sa réalisation, précisant que ce programme "concerne 1400 zones sur le territoire national".

Grâce à une caméra de surveillance

02 auteurs d'un homicide volontaire écroués à Tizi-Ouzou

Deux (02) individus, auteurs d'un homicide volontaire commis sur un jeune de 28 ans, ont été arrêtés mercredi matin à Béni-Yenni, au Sud de Tizi-Ouzou, par les services de la gendarmerie nationale, a rapporté un communiqué du commandement local de ce corps. Les deux individus, un père et son fils, qui seront présentés devant les instances judiciaires après finalisation de l'enquête, ont été identifiés et confondus de leur crime par des extraits de vidéos d'une caméra de surveillance appartenant

à un citoyen dont l'habitation est proche du lieu du crime. Alertée par téléphone mercredi à 1h50 du matin, pour un accident de la circulation au village Ath Lahcène, les éléments de la brigade de gendarmerie de Béni-Yenni ont découvert, aux alentours du lieu du drame, plusieurs indices qui les ont conduit aux deux suspects. Il s'agit de tâches de sang jonchant la bordure de la route à 150 mètres de la camionnette renversée et d'un objet percutant en fer, également taché de sang, qui a servi à assainir des coups à la victime. La

victime a été d'abord tabassée et poignardée par les deux individus qui lui avaient barré la route avec leur véhicule. Il ont ensuite poussé la camionnette de la victime dans un petit ravin au bord de la route pour faire croire à un accident de la circulation. Confondus par les images de la vidéo et un témoin, de leur forfait, les deux compères arrêtés à leur domicile à 04h du matin, ont reconnu leur crime, arguant une vengeance contre la victime pour une agression sur leurs personnes, il y a quelques mois.

Madjaz El Ghassoul (Annaba) 07 blessés dans une violente collision

Sept personnes ont été blessées dans un violent accident de la circulation survenu, vendredi matin, dans la wilaya d'Annaba. Selon un communiqué de la direction générale de la Protection civile (DGPC), les secours sont intervenus à 12h46, suite à une violente collision entre une deux voitures de tourisme au lieu dit Madjaz El Ghassoul, relevant de la commune d'Ain Barda. «L'accident a fait 7 blessés, âgés entre 13 et 36 ans, présentant différentes blessures et des cas de choc, ont été secourus et transférés à l'hôpital local», selon la même source. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité pour déterminer les circonstances de cet accident qui aurait pu coûter la vie aux victimes.

Entre Youssoufia et Theniat El Had à Tissemsilt

04 morts et 07 blessés dans une collision entre deux véhicules

Quatre personnes ont trouvé la mort et sept autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu, vendredi soir, et causé par une collision entre deux véhicules de tourisme sur la route nationale N° 14 entre les communes de Youssoufia et Theniat El Had, à Tissemsilt. Les services de la Protection civile ont indiqué que leurs équipes sont intervenus pour transporter les blessés au service des urgences de l'hôpital local, alors que les corps des victimes, âgées de 16 à 47 ans, ont été transférés à la morgue du même hôpital. De leur côté, les services de sécurité compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

Accident de la route

03 morts et 03 blessés à Ain El Hadjel



Trois personnes ont trouvé la mort et trois autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu vendredi dans la commune d'Ain El Hadjel (M'sila), a indiqué la Protection civile dans un communiqué. A l'origine de l'accident, une collision entre un véhicule léger et un camion survenue sur la RN 8 au lieu dit « Ennahia » dans le territoire de la commune d'Ain El Hadjel provoquant la mort de trois personnes, tandis que trois autres ont été blessées. Les agents de l'unité secondaire de la Protection civile d'Ain El Hadjel sont intervenus pour cet accident, a ajouté la même source. Pour leur part, les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les causes et les circonstances de l'accident.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'EL BAYADH
DAIRA D'EL ABIODH SIDI CHEIKH
COMMUNE D'EL BNOUD
NIF : 098432165065321

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITES MINIMALES
N°: 02/2024 deuxième fois**

Monsieur le Président du Conseil Populaire Municipal de la Commune d'el-bnoud annonce un appel d'offres ouvert avec une exigence de capacité minimale pour une opération dans le cadre des programmes de projets d'appui au développement social et économique des communautés locales pour l'année 2024, (PCD) conformément au décret présidentiel n° 15-247 du 2 Dhul-Hijjah 1436, correspondant au 16 septembre 2015. , qui porte notamment sur l'organisation des marchés publics et les autorisations d'utilité publique. Loi n° 23/12 du 18 Muharram 1445, correspondant au 08/05/2023, précise les règles générales de la commande publique. Les travaux comprennent: intitulé du projet : **réalisation de voirie urbaine (trottoir) cité istiklal**.

Les entreprises intéressées qui contiennent un certificat de qualification et classification professionnelle de la domane : activité principale travaux publics et travaux construction secondaire catégorie 03 ou plus doivent retirer le cahier des charges contre paiement de 10000.00 DA

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont placés dans des enveloppes séparées, bien fermées, et comportent la mention (dossier de candidature), (offre technique) ou (offre financière), selon le cas. placé dans une autre enveloppe bien fermée qui comprend toutes les pièces justificatives nécessaires précisées dans le livret, conditions et porte la mention (ne peut être ouverte que par le comité d'ouverture de l'enveloppe et d'évaluation des offres).

À Monsieur le Président APC BNOUD
Fixer la date de dépôt des offres à : quinze (15) jours à compter du premier jour de publication de cette annonce dans l'un des quotidiens ou au bulletin officiel des transactions publiques BOMOP.

Les offres seront déposées à 14h00 au siège de la commune et les plis seront ouverts à 14h15.
- Si les jours de dépôt et d'ouverture coïncident avec un jour férié ou un jour de repos légal, ils sont reportés au jour ouvrable suivant de la même manière..

- Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante : **Commune de BNOUD, bureau des marches**
- Le service contractant peut, quand les circonstances le justifient, proroger la durée de préparation des offres. Dans ce cas, il en informe les soumissionnaires par tout Moyen, Conformément à l'article 66 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics.

OBSERVATION :

Le cahier des charges est retiré et les offres sont déposées par le candidat ou l'entrepreneur ou par leurs représentants légaux par l'intermédiaire de l'agence notariale, conformément au texte de l'article 63 du décret présidentiel 15-247 du 2 Dhul-Hijjah 1436, correspondant au 16 septembre 2015, qui porte notamment sur l'organisation des transactions publiques et les autorisations d'utilité publique.

LE P/APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2431008244 23.06.2024

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ORAN
DAIRA D'ES-SENIA
COMMUNE D'ES-SENIA
N° D'IDENTIFICATION FISCALE : 001231059010651

**Avis D'appel D'offres National Ouvert Avec Exigence De Capacites Minimales
N°: 04/2024**

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale d'Es-Senia, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour l'opération :

Travaux D'aménagement Des Salles Polyvalente En Cantine Scolaires

Lot N°01: Aménagement Cantine Scolaire De L'école Hassan El Hassani Es Senia
Lot N°02: Aménagement Salle Polyvalente En Cantine Scolaire A L'école Benbouzekri Es Senia
Lot N°03: Aménagement Salle Polyvalente En Cantine Scolaire A L'école Othmane Bey Es Senia
Lot N°04: Aménagement Salle Polyvalente En Cantine Scolaire A L'école Kaddouri Med Ain El Beida
Lot N°05: Aménagement Cantine Scolaire A L'école 11 Décembre Ain El Beida

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le cahier des charges contre paiement de la somme de 8 000.00 da auprès du service marches de la commune d'es senia munies du cachet humide de l'entreprise+ carte d'identité nationale de l'interessé .

ELIGIBILITE DES CANDIDATS

Les soumissionnaires éligibles pour cet avis d'appel d'offres sont : Ceux disposant

01- un certificat de qualification et classification professionnel activité travaux bâtiment principal catégorie 02 et plus valide
02 - une attestation de bonne exécution-projet similaire-délivre par un maître d'ouvrage public -travaux aménagement -
03-Le moyen des chiffres d'affaires des trois 03 années 2020/2021/2022 ne doit pas être inférieur a 2 000 000.00 da
- Conformément à la loi n° 23/12 du 05/08/2023 portant les règles générales et l'article 67 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, le dossier de l'offre est constitué en trois parties distinctes:

- Une partie « dossier de candidature » relative aux techniques du soumissionnaire ainsi que sur sa situation administrative.
- Une seconde « offre technique » - Une troisième « offre financière »

LE DOSSIER DE CANDIDATURE CONTIENT :

1- Une déclaration de candidature remplis signer et cacheter. Modele joindre
2- une déclaration de probité remplis signer et cacheter. Modele joindre
3- les statuts pour les sociétés.
4- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise .
5- Une copie de l'extrait de rôle appuré et en cours de validité, ou accompagné d'un échéancier de paiement avec le dernier reçu
6- Une copie des attestations de mise à jour CASNOS, CACOBATPH, en cours de validité
7- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires.
7-1 **Capacités professionnelles** : un certificat de qualification et classification professionnel en cours de validité activité travaux bâtiment principal catégorie 02 et plus.
7-2 **Capacités financières** : moyens financiers justifiés par Une copie des bilans fiscaux des trois années 2020/2021/2022 visés par les services des impôts.
7-3 **Capacités techniques** :

-> La liste des références professionnelles appuyée par des attestations délivrées par les services contractants Projet similaire
8- Une copie du registre de commerce électronique
9- Numéro identification fiscale
- **OFFRE TECHNIQUE CONTIENT :**
1- une déclaration à souscrire remplis signer et cacheter. Modele joindre
2- moyens humains (La Liste des moyens humains et d'encadrement à mobiliser pour le projet (quantitativement et qualitativement) appuyée des effectifs déclarés au niveau de la CNAS justifier par attestation de mise en cour de validité .les affiliation individuelle valide les diplômés+attestation de travail)
3- moyens matériels La Liste des moyens matériels à mobiliser pour le projet appuyé de toutes pièces justificatives (copie des cartes grises au nom du soumissionnaire, assurances en cours de validité propres de l'entreprise pour matériels roulant - les facture + rapport expertise pour matériel non roulant).

4- Planing des travaux signer et cacheter
5- un mémoire technique justificatif remplis signer et cacheter.
6- le cahier des charges signer et remplis et cacheter portant à la dernière page. la mention manuscrite « lu et accepté »

L'OFFRE FINANCIERE CONTIENT :

1- la lettre de soumission remplis signer et cacheter.
2- le bordereau des prix unitaires (BPU) remplis signer et cacheter
3- le détail quantitatif et estimatif (DQE) remplis signer et cacheter
N.B : le dossier de candidature, offre techniques et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise .la référence et l'objet d'avis d'Appelle d'offre ainsi que la mention « dossier candidature », « offre technique », « offre financière », selon le cas : ces enveloppes sont mise dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention
avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales
N/2024

à ne ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

Les offres doivent être déposées au bureau des marches commune d'es senia
La date de dépôt des offres est fixé au **15 jours** à partir de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux.
les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis technique et financiers qui aura lieu le dernière jour de dépôt des offres à 10 H 00 au siège de la commune d'es senia
- Le délai de validité des offres est égal au délai de préparation des offres augmenté de quatre-vingt dix jours (90) jours a partire de la date de l'ouverture

Le Président de l'APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2431008229 23.06.2024

المجمع الصناعي لإسمنت الجزائر
GICCA
GROUPE INDUSTRIEL DES CIMENTS D'ALGERIE
SOCIETE DES CIMENTS DE SAÏDA
« S.C.I.S. »
ش.ذ.ر. - رأسميتها الاجتماعية : 1 050 000 000 DA
N° Identification Fiscale : 09820100631731 - N° Article d'imposition : 20100010141 - N° Registre de Commerce : 0742051 B 98
SIEGE SOCIAL : 95 BP SAÏDA (W. SAÏDA) - Algérie.
Tél : (048)31.12.12 / (048)31.13.70 - Fax : (048)31.13.16
E-MAIL : sdcg@scis.dz / sm.scis@yahoo.fr

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N° 005/ D.T/S.C.I.S./2024**

La société des ciments de Saïda (**S.C.I.S**) lance un avis d'appel d'offres à la concurrence, national restreint aux entreprises spécialisées dans le domaine.

« LA PRISE EN CHARGE DE TRANSPORT DU PERSONNEL DE LA SCIS ».

Les entreprises concernées et intéressées par le présent avis d'appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges contre le paiement de la somme de **10.000,00 DA** auprès du secrétariat de la commission des marchés de la SCIS Sis à Hassasna, wilaya de Saïda- Algérie.
La date limite de dépôt des offres est fixée à **vingt (20) jours** calendaires à compter de la date de la première parution dans l'un des quotidiens nationaux.

1. L'OFFRE TECHNIQUE contenant l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges est placée dans une enveloppe fermée portant la mention : **OFFRE TECHNIQUE.**

2. L'OFFRE COMMERCIALE contenant la lettre de soumission, l'offre financière établie selon les exigences du cahier des charges, et le détail estimatif et quantitatif de l'offre financière : **OFFRE COMMERCIALE.**

Les deux enveloppes fermées relatives à l'offre technique et commerciale sont placées à l'intérieur d'une enveloppe extérieure **fermée et anonyme** sur laquelle sont portées uniquement les mentions suivantes :

**« A NE PAS OUVRIR »
SECRETARIAT DE LA COMMISSION DES MARCHES DE LA SCIS
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N° 005/ D.T/S.C.I.S./2024**

«LA PRISE EN CHARGE DE TRANSPORT DU PERSONNEL DE LA SCIS»

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** de la date limite de remise de leurs offres.

NB : les offres doivent être déposées par les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés auprès du secrétariat de la commission des marchés de la S.C.I.S, seul le cachet du secrétariat des marchés faisant foi.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2431100546 23.06.2024

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE RELIZANE
DAÏRA DE MENDES
COMMUNE OUED ESLEM
N° FISCALE 0984480205141422

Avis d'attribution Provisoire

Conformément aux articles 69, 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et délégations de service public, et Loi 23-12 du 05-08-2023 relative au règlement général relative aux marchés publics. Le président de l'assemblée populaire communale de OUED ESLEM informe toutes les entreprises participantes à l'Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigences des capacités minimales n°02/2024 pour le projet suivant:

صيانة الطريق الرابط سكناات دوار اولاد موسى ودوار القادارة بالطريق البلدي (منداس - الشوالة) على مسافة 1,7 كم

Après l'évaluation des offres Techniques et Financières le 27/05/2024 et après que l'attributaire du projet ait fourni les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature. Le projet est attribué à l'entreprise suivante : EURL BELHACHEMI Abelaziz

Le projet	L'entreprise	Note Techni-que	Montant proposé	Montant après correction	Délai de réalisation	N° fiscal de l'entreprise	Obs
صيانة الطريق الرابط سكناات دوار اولاد موسى ودوار القادارة بالطريق البلدي (منداس - الشوالة) على مسافة 1,7 كم	EURL BELHACHEMI Abelaziz	61	20.877.360.00 DA	20.877.360.00 DA	TROIS (03) MOIS	181481700280179	Technique-ment Qualifié

*Conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et délégations de service public. Les autres soumissionnaires qui sont intéressés, sont invités de se rapprocher de l'APC de OUED ESLEM, au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire. Pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et délégations de service public. Le délai de recours est (10) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire. Auprès de la commission communale des marchés publics.

Le président de l'APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2431008247 23.06.2024

Vidange de caves, désinsectisation, dératisation ...

Des actions prioritaires durant une saison caniculaire

Par B. Habib

Quand lancer une dératisation, une désinfection et une désinsectisation? A l'approche de la saison caniculaire, la question de l'hygiène publique devient alors une «priorité» des pouvoirs publics. Cette question de salubrité publique est en effet la pierre angulaire des initiatives et des actions programmées par les secteurs d'activité stratégiques. Il s'ensuit alors qu'il ne peut y avoir de tourisme sans un environnement sain et hygiénique. Il existe diverses manières de garantir des résultats probants par le lance-

ment des opérations visant la salubrité publique. Parmi elles, la désinfection, la dératisation et la désinsectisation. Seulement voilà, il semble que peu de choses sont lancées dans ce domaine alors que le thermomètre bat son plein en cette fin de juin et augure une température particulièrement élevée d'ici Août, en ce sens que certains quartiers de la ville sont livrés au risque d'insectes à cause de la prolifération des ordures non ramassées ou des déchets écumant des terrasses et caves d'immeubles et pour lesquelles une grande opération de nettoyage s'impose, de l'avis de citoyens concernés. Est-ce qu'il existe

des caves qui nécessitent d'être vidangées? Difficile de répondre tant il va falloir lancer, selon un comité de quartier, une prospection de l'état actuel de nos immeubles et cités pour parer à tout risque. Il va sans dire que ces actions de réhabilitation de l'environnement public sont des axes somme toute stratégiques de toute initiative dans la mesure où elles sont un vecteur de réussite des initiatives et des événements qui sont organisés. Tout le monde a droit à un environnement sain. C'est la condition préalable des autres droits humains comme la santé, l'eau potable, l'alimentation ou encore l'éducation.

Saison estivale

Règne du banditisme dans les villes côtières

Par YUCEF CHAIBI

« Désormais la vie de l'Algérien est de plus en plus compliquée. Car même bénéficier de ses droits les plus élémentaires n'est plus garanti pour lui dans cette période où règne désormais la gabegie et la loi du plus fort. Dans ce cadre, accéder à la plage en cette période estivale est devenu un parcours du combattant pour l'Algérien de Tlemcen à El Kala qui doit affronter de nombreux obstacles et payer pour se baigner. Dans presque toutes les villes côtières du pays, son calvaire commence avec les gardiens de voitures et les plagistes autoproclamés qui ont squatté les plages pour se placer en tant que propriétaires des espaces publics." L'occupation de l'es-

pace public ne cesse de gagner de l'ampleur au niveau des plages de la wilaya d'Oran, et presque toutes les autres villes côtières en souffrent. C'est une anarchie qui se propage en toute impunité. Un ras le bol collectif en fait échos. En effet, se baigner est devenu une mésaventure. L'occupation illégale du domaine public à Oran entre de plus en plus dans les mœurs des pouvoirs publics qui luttent sans succès. Elle a pris des proportions alarmantes que les communes côtières se cachent pour laisser planer en surface cette gabegie. Toutes les plages sont littéralement investies par des tables et parasols, la mafia des parkings et parasols. Le diktat des squatteurs revient encore une fois sur toutes les plages autorisées à la baignade. Une situation insupportable

due à l'incivisme de ces fauteurs de troubles qui accaparent tout le rivage en installant tentes, parasols, chaises et tables, obligeant ainsi les estivants à louer à un prix fort ces accessoires de plage. Donc pour passer une journée à la mer, l'estivant doit se préparer à affronter les squatteurs. Il semble que l'Etat Algérien n'a rien pu faire jusque-là devant l'ampleur prise par le phénomène. Faute d'avoir essayé? On ne sait pas trop, mais la gratuité des plages au niveau national est demeurée jusque-là un vain mot, les plages des lieux publics aux yeux de la loi sont accaparées par des groupes de jeunes dont certains sont des repris de justice. Un vaste racket auquel les walis, chefs de daïra et P/APC sont tenus de s'attaquer en vertu de l'instruction ministérielle.

Pour valoriser le patrimoine dramaturgique

Le TRO lance l'initiative «visites costumées»

Le Théâtre régional "Abdelkader Alloula" d'Oran (TRO) a lancé, dernièrement, l'initiative "visites costumées" visant à permettre à ses visiteurs de prendre des photos-souvenirs avec les costumes et les accessoires utilisés dans des anciens spectacles, dans une optique ayant pour objectif de valoriser le patrimoine dramaturgique, a-t-on appris, mercredi de son directeur, Mourad Senouci. Le TRO a mis à la disposition de ses visiteurs une gamme variée de costumes et d'accessoires ayant été utilisés dans d'anciennes œuvres, afin de leur permettre de prendre des photos-souvenirs et à faire connaître à la jeune génération les pièces de théâtre ayant marqué la scène culturelle locale et nationale et à préserver la mémoire artistique, a expliqué M. Senouci. L'idée des "visites costumées" est née à la faveur de l'afflux des visiteurs au TRO, dont la moyenne est estimée, quotidiennement, à 40 visiteurs, voire 120 durant les week-ends, a précisé le directeur du TRO, qui a fait observer que les visites sont ouvertes de 9 h à 16 h, avant d'être suivies par la présentation des pièces programmées. A la faveur de cette initiative, des "échantillons" de costumes ayant été porté par des personnages de pièces théâtrales mises en scè-



ne durant les années 1960, ainsi que certains accessoires exposés au niveau du hall du TRO, à l'instar de la machine à écrire utilisée dans la pièce "El Khobza" du défunt dramaturge Abdelkader Alloula. D'autres pièces et objets d'accessoire meublent également le hall du théâtre oranais, notamment ceux utilisés dans les œuvres "Maaroudh Lil Hawa" de Mohamed Bakhti et "El Aazeb" de Moulay Meliani Mohamed Mourad, signa-

le-t-on. Le visiteur et les amoureux du 4ème Art trouveront des informations précises concernant chacun des costumes et des accessoires utilisées dans les anciennes œuvres dramaturgiques, et ce grâce aux fiches dans lesquelles sont signalées les dates de production des pièces théâtrales, les noms de leurs réalisateurs, ainsi que les noms des comédiens ayant été distribués, souligne-t-on.

Gendarmerie nationale de Hassi Ben Okba

Une usine clandestine de conserve de poissons et de plats préparés démantelée

La brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Hassi Ben Okba (Oran) a mis fin, vendredi, aux activités d'une usine clandestine de transformation et de mise en conserve de poissons et de plats préparés, a-t-on appris, auprès de ce corps de sécurité. Une enquête a été menée par la même brigade a conduit à une perquisition, en compagnie des représentants de la direction du Commerce et de la Promotion des exportations, ainsi que ceux du service d'hygiène et d'un vétérinaire, dans les locaux implantés sur une terre agricole, qui activait dans la transformation et mise en conserve des poissons congelés, la congélation de produits alimentaires préparés et des glaces en usant de produits chimiques toxiques et dangereux pour la santé publique, selon la même source. Cette opération a conduit à l'arrestation du propriétaire de l'usine et la saisie et la destruction de 7 tonnes et 620 kg de produits alimentaires impropres à la consommation, ainsi que 110 kg de produits chimiques toxiques et dangereux, poursuit-on. Après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales, le mis en cause a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Gdyl pour avoir commis 24 infractions, notamment l'exploitation d'une installation classée sans autorisation, le changement du caractère d'une terre agricole par une autre activité, absence d'agrément sanitaire et d'inspection vétérinaire, le non-enregistrement de la marque commerciale auprès de l'Institut national de la propriété industrielle, acquisition de matériaux et produits chimiques sans autorisation et non-respect des conditions de stockage des produits chimiques, explique-t-on de même source.

Délinquance

Un motocycliste voleur de téléphones arrêté

Durant la semaine écoulée, des policiers relevant de la sûreté de wilaya d'Oran, ont mis fin aux activités d'un motocycliste, voleur de téléphones portables haute gamme. Selon une source policière, ce délinquant a été neutralisé grâce à l'exploitation des caméras de surveillance. La même source indique que l'individu en question, utilisait plusieurs vêtements dans sa sale besogne. Malgré cela, et après avoir été alertée, les éléments relevant de la sûreté de wilaya d'Oran, ont réussi à suivre les déplacements de cet individu, jusqu'à son arrestation. La police a pu récupérer les tenues vestimentaires utilisées par ce voleur, 02 casques et des téléphones portables volés. Après audition, le délinquant en question a été présenté devant la justice. A. Kader

Bir El Djir

91 motos mises dans la fourrière



Ce week-end, lors d'une opération policière opérée en étroite collaboration entre les éléments de la gendarmerie nationale et la police, pas moins de 223 motocyclistes ont fait l'objet d'un contrôle. Selon une source officielle, cette vérification s'est soldée par la mise en fourrière de 91 motos tous types, pour des infractions au code de la route. Dans le même cadre, on apprend que 131 PV ont été établis. Ces opérations de grande envergure, ont pour objectif, la sécurité routière à l'approche de la saison estivale. A. Kader

Lettre de Tiaret

Par Khaled El Guezouli

Crise de l'eau: forages d'urgence et quête de solutions durables

Suite & fin

Les services de sécurité sont mis à contribution pour apaiser les tensions voire pour communiquer quand les opportunités s'offrent. Un travail dévolu aux pseudo-représentants de la société civile mais globalement le sens élevé du devoir prend le pas sur certains agissements isolés. L'espace d'une crise, l'on entre dans un environnement irréal et dans des raisonnements illogiques et stupides qu'aggrave le manque voire l'absence totale de communication. Si à court terme, l'on lorgne désormais sur les 26 forages du champ captant d'«Adjarmaya», zone située entre les localités de Zmalet Emir Abdelkader et Serghine à 110 km à l'extrême est de Tiaret et des apports escomptés de pas moins de 34.000 m³/jour à long terme, l'eau de mer dessalée reste l'unique salut d'une région aux atouts agricoles indéniables. L'une des premières déclarations du wali, à l'aune de cette crise aura été l'annonce de l'avis d'appel pour le lancement d'une étude portant sur l'adduction de pas moins de 14 communes du nord de Tiaret dont le chef-lieu de wilaya à partir de l'eau de mer dessalée. La procédure était engagée, reste aux autorités centrales de booster ce projet salvateur pour la région qui a, outre l'approvisionnement en eau de ses populations à irriguer ses vastes champs céréaliers s'étendant sur une surface agricole de plus de 750.000 hectares de terres. Tiaret n'a-t-elle pas été une région productrice de blé à hauteur de 12% de la production nationale ? D'ici là, que d'eaux couleraient. Ce n'est pas encore l'heure des bilans car il en faudrait tirer des enseignements et surtout situer les responsabilités de ces faillites mais en attendant, que de séminaires se sont tenus sous les auspices de l'université Abderrahmane Ibn Khaldoun comme ceux intitulés «séminaire international de l'eau, un autre dédié au cheval et un autre à la désertification», des thèmes qui s'imbriquent pour dire notre planète affectée. Sous l'urgence, des projets vont être entamés tant l'état semble mettre le paquet. On parle de 5 milliards de dinars comme AP initiale pour le projet d'Adjarmaya mais un investissement qui n'est pas sans nous rappeler de faramineuses sommes déjà englouties par le secteur... Sans conséquences pour l'AEP.

Ouled Brahim (Saïda)

Mise en service de la piscine semi-olympique

La commune de Ouled Brahim dans la wilaya de Saïda s'est renforcée, récemment, par une piscine semi-olympique, qui vient d'être mise en service, a-t-on appris, jeudi, auprès des services de la wilaya. La même source a indiqué que le wali de Saïda, Amoumene Marmouri, a procédé à la mise en service de cette structure sportive, après l'achèvement de l'ensemble des travaux liés à l'alimentation en eau, ainsi que l'installation des différents équipements nécessaires. Un montant de plus de 280 millions DA, financé dans le cadre de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales, a été alloué pour ce projet, dont les travaux ont été supervisés par la direction de la Jeunesse et des Sports, selon la même source. Cette nouvelle structure permettra à de nombreuses associations sportives de poursuivre leurs activités dans l'éducation et la pratique de la natation et de préparation des athlètes dans différentes manifestations et événements locaux et nationaux, a-t-on souligné. Cette piscine profitera également aux citoyens, selon un programme horaire élaboré par les gestionnaires de cette structure sportive. A rappeler que la wilaya de Saïda s'est renforcée, l'année écoulée, par deux piscines semi-olympiques, à travers les communes de Saïda et de Youb.

Tlemcen

Installation d'une brigade mobile de lutte contre les incendies de forêt

Par AMMAMI Mohammed

La direction de la protection civile de la wilaya de Tlemcen a procédé à l'installation de la brigade mobile de lutte contre les incendies de forêt et de cultures agricoles au sein de l'unité principale de la protection civile. La cérémonie, qui a eu lieu en présence du chef de la brigade mobile et du commandant de l'unité principale, marque une étape importante dans la préparation à la saison des incendies. Cette initiative vise à anticiper et à se préparer aux éventuels incendies de forêt et de cultures agricoles qui pourraient survenir et causer des dommages significatifs aux ressources forestières. La brigade mobile a été équipée pour répondre rapidement et efficacement à toute situation d'urgence. Cette brigade mobile est dotée de matériels variés et performants, notamment 12 camions de pompiers légers, permettant une intervention rapide et flexible.



3 camions de pompiers, pour des actions plus lourdes et prolongées. Une ambulance, pour les premiers soins aux blessés éventuels. Un véhicule de communication, crucial pour la coordination sur le terrain et un bus pour le transport des agents. Au total, 60 agents de différents grades composent cette brigade, assurant une force d'intervention conséquente et bien formée.

La mise en place de cette brigade mobile renforce la capacité de la protection civile à protéger les ressources naturelles et à garantir la sécurité des habitants. La création de cette brigade mobile reflète l'engagement continu de la Direction de la protection civile de Tlemcen à préserver l'environnement et à répondre efficacement aux urgences.

Chlef

La jeunesse revêt un intérêt particulier aux yeux des responsables

Par A. BOUKHTACHE

La wilaya de Chlef a accordé une grande importance à la jeunesse qui représente plus de 70% de la population globale de la wilaya. Un intérêt qui s'est caractérisé par la réalisation d'un grand nombre d'infrastructures sportives et d'accueil, un secteur de la jeunesse et des sports à qui a été octroyée une enveloppe financière d'un montant de 6,935 milliards de dinars pour la réalisation de 51 opérations, affirmera le wali, dans son bilan 2023 des activi-

tés de tous les secteurs d'activité, un montant de 6,935 milliards de dinars dont 5,587 milliards ont été consommés soit 80% de l'enveloppe globale octroyée au secteur de la jeunesse et sports. Sur les 51 opérations inscrites, 07 ne sont toujours pas lancées alors que 12 sont en cours de réalisation, 15 réalisées, aucune n'est à l'arrêt, 03 gelées et 16 clôturées et parmi les projets en cours et ceux réalisés, l'on cite l'équipement de deux camps de vacances à Béni Haoua, l'aménagement et la réhabilitation du CREPS au niveau du chef-lieu de wi-

laya, la rénovation et la réhabilitation du centre de préparation des athlètes de l'élite nationale, les études et l'équipement de la salle omnisports de Ténès, les équipements de la salle omnisports de Chettia, la réalisation d'un stade pour l'athlétisme à Zeboudja, l'équipement du stade d'athlétisme toujours à Zeboudja, bref... des projets en grand nombre dont en plus, la réalisation de piscines, l'équipement du nouveau siège de la Direction de la jeunesse et sports et la réalisation de plusieurs terrains de proximité à travers diverses communes.

Tindouf

Une vingtaine de projets à réceptionner prochainement

Les chantiers d'une vingtaine d'opérations de développement en cours dans la commune de Tindouf tirent à leur fin, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya. Retenus au titre des différents programmes de développement des exercices 2023 et 2024 pour un montant de plus de 200 millions DA, les projets au nombre de 18 consistent en la réalisation des réseaux d'alimentation en eau potable, d'assainissement, d'électrifica-

tion, d'aménagement urbain, viabilisation de rues et réalisation de trottoirs, a affirmé le wali de Tindouf, Mustapha Dahou. Relancés au mois de mars dernier après un gel de plusieurs années suite à un blocage au niveau de l'APC, ces projets, qui affichent un taux d'avancement des travaux important, tendent à améliorer les conditions de vie de la population locale et redorer la belle image de la ville de Tindouf, notamment les anciens quartiers et les quatre nou-

velles mini-zones d'activités, a indiqué le chef de l'exécutif de la wilaya lors de l'inspection des chantiers de ces opérations. Par ailleurs, une cellule technique, composée des bureaux d'étude, techniciens et entrepreneurs, a été installée et chargée de l'examen et le contrôle des matériaux de construction et de certaines techniques utilisées dans l'exécution des chantiers en vue de donner plus d'attractivité urbaine aux projets et améliorer les conditions de vie des citoyens.

Aïn Temouchent

Démantèlement d'un réseau criminel d'émigration clandestine par mer

Les services de police d'Aïn Temouchent ont réussi à démanteler un réseau criminel spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines par mer, avec l'arrestation de quatre individus, a-t-on appris, jeudi, auprès de la Sûreté de wilaya. L'opération a été menée par la brigade de lutte contre le trafic de migrants et la traite d'êtres humains du service de wilaya de la po-

lice judiciaire, suite à l'exploitation d'informations avérées, faisant état de la présence d'individus sur le point de prendre le départ pour une traversée clandestine, depuis la côte de Beni Saf, selon la cellule de communication et des relations publiques, ajoutant qu'un plan a été élaboré, qui s'est soldé par l'arrestation des membres du réseau. L'opération a abouti à l'arrestation de quatre indivi-

dues et à la saisie de matériel de navigation et d'un canot pneumatique, outre la saisie de substances psychotropes, d'une quantité de kif traité et de téléphones portables, selon la même source. Après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales, les membres de ce réseau criminel ont été présentés devant le parquet de la République territorialement compétent, a-t-on conclu.

L'Algérienne des cuirs et dérivés de Batna Collecte de plus de 125.000 peaux de moutons sacrifiés

L'unité de Batna de l'Algérienne des cuirs et dérivés (ACED) a fait état, jeudi de la collecte de 125.276 peaux de moutons sacrifiés durant l'Aïd El-Adha. "Cette quantité importante de peaux a été réceptionnée par l'unité sur une période de 5 jours depuis dimanche dernier, premier jour de l'Aïd", a déclaré le chef de service commercial, Abdelkrim Yahiaoui. Il a par ailleurs précisé que "les peaux en question ont été reçues de 13 wilayas, en l'occurrence Batna, Constantine, Sétif, Guelma, Biskra, Souk Ahras, Oum El Bouaghi, Skikda, Tébessa, Mila, Ouled Djellal, Annaba et Khenchela". Selon le même responsable, cette année a connu "une augmentation substantielle du nombre de peaux réceptionnées par l'unité de Batna de l'ACED comparativement à l'année 2023, marquée par la collecte de 85.000 pièces". Il a ajouté que l'opération de tri des peaux, destinée à sélectionner les pièces indemnes de toute déchirure ou détérioration, se poursuit en vue de la transformation des peaux en question en pièces semi-finies destinées au marché national ou à l'exportation. "Tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour la réussite de cette campagne, notamment la



désignation de 44 travailleurs des services de production et maintenance de l'unité, mobilisés depuis la matinée du premier jour de l'Aïd El Adha", a-t-il dit, faisant état de l'installation d'une cellule de suivi du processus depuis la réception des peaux par l'unité jusqu'à leur acheminement vers la chaîne de transformation. Le directeur de l'industrie de la wilaya de Batna, Djelloul Menasri, a fait état, à son tour, de la mobilisation de tous les moyens humains et matériels, et d'un "travail coordonné" avec plusieurs secteurs au niveau local pour la réussite de la campagne de collecte des peaux. Il a évoqué, à ce propos, la ré-

quisition de camions appartenant à des entreprises publiques afin de collecter et transporter les peaux vers l'unité de l'ACED, à Batna. La même source a également rappelé l'organisation, préalablement à la collecte, d'une "campagne de sensibilisation à grande échelle" visant les citoyens, les engageant à s'assurer de l'intégrité des peaux lors du dépouillement des bêtes immolées, et à placer les toisons dans des endroits désignés par avance en vue de leur collecte. Notons que l'unité de Batna de l'ACED, située dans la zone industrielle du chef-lieu de wilaya, est entrée en exploitation en 1973.

Ain Defla

Réception de plusieurs structures sportives et de jeunesse en 2024

Plusieurs infrastructures sportives et de jeunesse seront réceptionnées cette année tandis que d'autres projets sont en cours de réalisation ou sur le point d'être lancés dans la wilaya d'Ain Defla, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction locale de la jeunesse et des sports (DSJ). "Le secteur de la jeunesse et des sports s'appête à réceptionner au cours de cette année plusieurs structures d'une grande importance, à l'instar d'une salle omnisports d'une capacité de 500 places et d'une piscine semi-olympique à Khemis Miliana", a indiqué à l'APS, le premier responsable du secteur, Zebbiche Madani. Il a ajouté que la livraison du projet de réhabilitation de la salle omnisports et de la piscine semi-olympique du complexe sportif "Ben Hamdoud Abdelkader", au chef-

lieu de wilaya, est prévue pour la fin juillet prochain. M. Zebbiche a noté, par ailleurs, que plusieurs chantiers ont été ouverts à travers la wilaya pour la réalisation, notamment, d'une maison de jeunes de 50 lits à Khemis Miliana et d'une salle omnisports à El Attaf, dont le taux d'avancement des travaux est à près de 50%. Aussi, les maisons de jeunes d'Ain Defla, de Rouina, El Attaf, Khemis Miliana, Djendel et El Abadia ainsi que les complexes sportifs de proximité (CSP) d'El Amra, Djelida, Djendel, El Attaf, Rouina, Arib et Bir Ouled Khelifa, ont bénéficié d'opérations de réhabilitation, a-t-il souligné. Le directeur a fait savoir, également, que le secteur a bénéficié de deux autres projets de réalisation d'infrastructures sportives d'"envergure", à savoir un stade de 10.000 places en cours d'étude et qui sera implanté

dans la commune d'Ain Defla, ainsi qu'un autre stade de 5.400 places à Djendel qui est en cours de lancement. De plus, un total de huit (08) opérations ont été inscrites en étude, au titre du programme 2024, au profit du secteur de la jeunesse et des sports de la wilaya dont une auberge à El Attaf, une maison de jeunes de type 3 à Boumedfaâ, une salle spécialisée à Birbouche et une autre similaire à Tacheta Zougagha, une piscine olympique et une piste d'athlétisme à Ain Defla et une base nautique à Arib, a-t-il ajouté. Ces infrastructures sportives vont donner un "essor important" au secteur de la jeunesse et des sports dans la wilaya, a estimé le premier responsable du secteur, en mettant l'accent sur le respect des délais de réalisation ainsi que le lancement des opérations.

Mila

L'EPH frères Meghlaoui doté d'un appareil pour mammographie

L'établissement public hospitalier (EPH) frères Meghlaoui de Mila a été doté d'un appareil de radiographie des seins (mammographie), a-t-on appris jeudi du directeur local de la santé. M. Lazhar Mordjane a déclaré à l'APS que "cet équipement médical important a été acquis au profit de cet EPH pour une enveloppe financière de 20 millions DA dégagée du budget de la wilaya". L'opération s'inscrit dans le cadre des efforts des autorités locales pour améliorer les prestations sanitaires et la prise en charge des malades, a-t-il dit, indiquant que cette dotation évitera aux

habitants de la wilaya les déplacements vers des structures sanitaires en dehors de la wilaya pour le diagnostic du cancer du sein. Des procédures ont été en outre engagées pour l'acquisition d'un appareil similaire au profit de l'EPH Houari Boumediene de la commune de Chelghoum Laïd du Sud de la wilaya, a-t-on fait savoir. Trente appareils d'hémodialyse ont été en outre acquis dernièrement au bénéfice des EPH "Mohamed Medahi" de Ferdjioia, "Houari Boumediene" de Chelghoum Laïd et "Frères Tobal" de Mila, a rappelé le même responsable. Les EPH de Ferdjioia et de Chel-

ghoum Laïd ont été aussi dotés de deux appareils scanner pour renforcer la prise en charge des malades, a-t-on précisé. La même source a ajouté que les efforts d'amélioration des conditions d'accueil et des soins dispensés sont poursuivis avec les travaux en cours de réhabilitation de l'EPH "Frères Meghlaoui" de Mila incluant l'aménagement et l'extension de certaines structures dont les salles de consultation et d'observation, le service de transfusion sanguine, le service de radiologie, les salles de réanimation et des opérations et la pharmacie.

A Guerouaou et Sidi Serhane (Blida) Perturbation de la distribution d'eau potable

Une perturbation de l'alimentation en eau potable (AEP) est enregistrée, jeudi, dans la commune de Guerouaou et le pôle urbain de Sidi Serhane (wilaya de Blida) en raison de pannes techniques affectant les équipements de production, a-t-on appris auprès de l'unité de l'Algérienne des eaux (ADE). Selon la même source, la cité des 2.000 logements du nouveau pôle urbain de Sidi Serhane, mitoyen à la nouvelle ville de Bouinane (à l'Est de Blida), a été affectée par une perturbation de l'AEP due à une coupure du courant électrique mettant à l'arrêt les équipements de production de la Station de pompage de Megtaâ Lezreg (Hammam Melouane). "La distribution d'eau reprendra dès la stabilisation du courant électrique et l'achèvement du remplissage des réservoirs d'eau", a ajouté la même source. De nombreux quartiers de la commune de Guerouaou (Est) ont également enregistré une coupure d'eau en raison d'une panne au niveau du forage d'eau N 3, selon la même source, qui a souligné que les travaux de réparation sont en cours afin de rétablir la distribution de l'eau.

Bouhmama (Khenchela)

Plus de 3,2 milliards DA pour la réalisation du barrage Oued Lezrag



Une enveloppe financière estimée à 3,232 milliards DA a été octroyée pour la réalisation du barrage Oued Lezrag dans la commune de Bouhmama (wilaya de Khenchela), apprend-on jeudi du directeur local des Ressources en eau. Dans une déclaration à l'APS, M. Djamel Letrache a précisé que l'entreprise Cosider Travaux Publics qui a remporté le marché du projet pour une enveloppe financière de plus de 2,993 milliards DA entamera prochainement la réalisation, soulignant que le projet s'inscrit dans le cadre du programme complémentaire de développement décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune au profit de la wilaya. L'enveloppe financière réservée par l'Agence nationale des barrages et transferts, maître d'ouvrage, pour l'indemnisation des propriétaires des terres situées sur le périmètre du barrage a dépassé 232 millions DA après l'achèvement par la direction des domaines publics de la wilaya de Khenchela de l'opération d'évaluation foncière, a-t-il dit. Le même responsable a ajouté que "les délais d'exécution des divers travaux ont été fixés par le cahier des charges à 12 mois depuis l'installation des chantiers de sorte à réceptionner cet ouvrage avant fin 2025". L'entreprise Cosider Travaux Publics s'est engagée à recourir au système de travail par équipes 3x8 et 2x10 pour accélérer les travaux et les terminer dans les délais contractuels, a ajouté la même source. La mise en exploitation du projet de ce barrage stratégique de 2,45 millions m3 bénéficiera à la région et aux agriculteurs ayant investi dans la filière de l'arboriculture fruitière et de faire l'économie des eaux souterraines.

Transport ferroviaire Le rail un levier irréfusable pour une économie prospère

Mostaganem est une wilaya à forts potentiels économiques et ses ambitions s'inscrivent sur un plan de développement qui s'efforce à mettre à contribution tous les atouts. Le port commercial, l'autoroute, l'aérodrome, la gare maritime et enfin le rail. Ce dernier est aujourd'hui l'axe qui devient nécessairement un instrument profitable à toutes les actions économiques. La wilaya de Khenchla vient de bénéficier d'un projet d'une gare ferroviaire et d'une ligne de chemin de fer la reliant à Ain El Beida (wilaya d'Oum El, Bouaghi). Ceci démontre que l'Etat s'emploie à innover dans les nouveaux modes de mobilité faisant circuler plus de trains de voyageurs et de marchandises sur le rail afin de redimensionner le réseau à l'échelle de la population et de mettre en œuvre une stratégie de développement de fret ferroviaire. A l'état actuel, le rail à Mostaganem est un secteur ébréché et ne répond pas aux aspirations de la wilaya. Sa gare est une vétuste structure qui appartient à une autre ère. Ses voies ferrées posent problème par manque d'entretien et ne sont guère protégées. Les citoyens sont incommodés car pour se rendre à Alger il faut se déplacer par route jusqu'à Relizane, pour aller à Oran il faut aller jusqu'à Mohammadia. N'est-ce pas paradoxal de vivre cette situation qui s'éternise. Sans le rail, la wilaya ne peut en aucun cas espérer entrevoir une impulsion du développement économique qui permettrait d'attirer des investissements sur le territoire de Mostaganem. La croissance économique passe aussi par le réseau ferroviaire et le comble c'est de faire subir à un homme d'affaires ou à citoyen lambda les aléas d'un trajet de 1h36' pour un voyage dans un train semblable à celui du "Far West". La wilaya a besoin d'être désenclavée pour susciter la mobilité constante des personnes et des marchandises. Aujourd'hui une réflexion doit être engagée par les autorités de la wilaya et les responsables de la SNTF afin de mettre les bouchées doubles visant à faire combler ce déficit qui pénalise l'économie de Mostaganem d'un projet vital et structurant. En outre, selon les experts, sur le plan écologique, le transport par train émet 14 fois moins de CO2 par kilomètre en moyenne qu'un poids lourd pour une même quantité de marchandises transportées. Le train reste donc particulièrement efficace pour réduire l'empreinte carbone. Le réseau de la société des chemins de fer joue par conséquent un rôle moteur dans la perspective des changements définissant ainsi la mobilité de demain aux acteurs institutionnels, industriels, technologiques et académiques. Pour dire enfin que le rail est un levier irréfusable pour l'avenir de l'économie.

Charef Kassous

Ain Tedlès

Une crèche en milieu carcéral

Par Charef Kassous

La providence est passée par Ain Tedlès dans le milieu carcéral et plus précisément au sein du pavillon femmes de l'établissement pénitencier. Cette providence n'est ni plus ni moins que la récente ouverture d'une crèche en prison pour femmes. L'initiative intelligente est venue de la part de certains membres de l'Association "El Amal waettadhamoun" de Mostaganem.

Ce projet de crèche type nurserie voit le jour grâce à la battante sociale Mme T.Azdia, celle qui a été de tous temps engagée dans le milieu associatif et attentive aux détenus des prisons par des apports de consolation, d'œuvres caritatives et autres. Approchée par notre correspondant, la dame explique cette initiative qui a pu être réalisée grâce au soutien de l'administration pénitentiaire de Ain Tedlès et le concours des instances judiciaires de

la wilaya. Pour ce cas-là, elle indiquera qu'actuellement l'espace accueille déjà six nourrissons et un enfant de plus d'un an en attendant d'autres accouchements qui sont en cours. Selon elle, cette initiative associative est une expérience qui vise à humaniser la vie en prison et à favoriser la réinsertion. Et d'ajouter : "Cette nurserie, assez spacieuse, permet aux mamans et aux nourrissons de sortir quelques heures de la prison et de participer à des activités qui stimulent le développement des mamans et des enfants. Touatia Azdia affirme que cette structure leur offrira certainement un environnement adapté à leur espérance dans les mêmes conditions qu'à l'extérieur. Pour cet objectif, l'Association en collaboration avec le Croissant Rouge, se sont investis pour aménager l'espace l'adaptant aux normes d'une maternelle. Elle dira également : "Nous nous sommes engagées car nous y avons cru

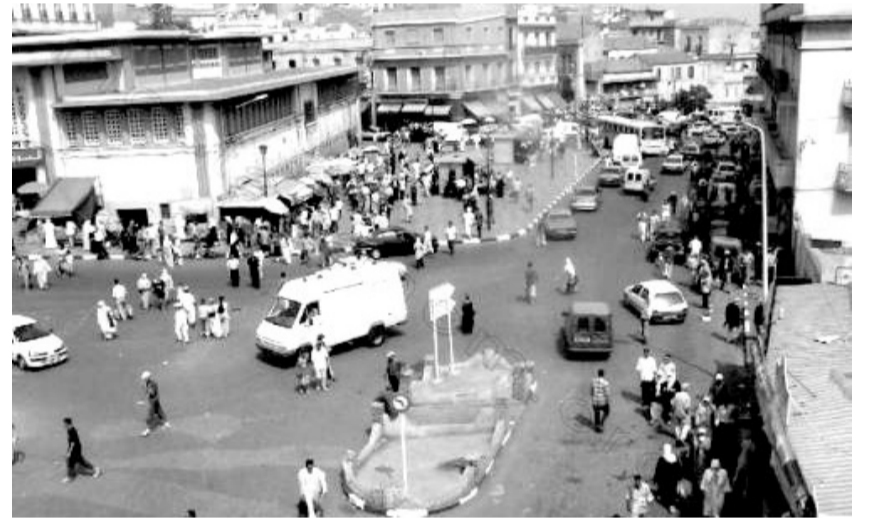
à pouvoir mettre à la disposition des femmes enceintes et allaitantes dans l'établissement de rééducation, un espace adapté leur permettant une socialisation jusque-là difficile d'atteindre. Cet effort est considéré comme une contribution pour que les enfants aient accès aux mêmes choses qu'à l'extérieur. Pour que les femmes et leurs bébés échappent, pour quelque temps, à l'environnement carcéral, celle de Ain Tedlès, nous l'avons équipée avec les mêmes moyens que celles de l'extérieur. Elle commente disant qu'hormis la pression des cellules et l'enfermement, ce nouvel espace fera presque oublier l'environnement de la détention. La dame fait comprendre qu'afin d'éviter les brutales collisions nous intervenons pour faire les choses en douceur et nous poursuivons nos efforts pour une contribution réconfortante au profit des mamans détenues et de leurs enfants.

Aménagement urbain

La voirie du centre-ville attend réfection

Par Charef Kassous

L'élan de la dynamique des divers aménagements entrepris sur le tissu urbain de la ville de Mostaganem a fait la Une de l'actualité ces dernières semaines notamment le traitement des façades maritimes Salamandre, la crique, Metarba et Sidi El Mejdoub. En effet, ceci s'inscrit sur la stratégie de l'attractivité touristique attendue la saison estivale entrante. Cependant, les nombreux estivants, touristes et visiteurs, viendront pour toutes ses attirances modernes sur les rivages à la recherche de la quiétude et du bien-être. Nonobstant la grande majorité des hôtes voudront aussi se rendre au centre-ville, ne serait-ce que par curiosité. Oui mais au moment où l'on s'appête à inaugurer tous ces chefs-d'œuvre sur les rivages, le centre de Mostaganem souffre des restes des chantiers. Quand on se rend au centre, le premier constat incommodant c'est la voirie et l'état dégradé des trottoirs. A Mostaganem, les raisons de la dé-



gradation du centre-ville c'est d'abord l'absence quasi-totale d'opérations de maintenance. Ni ravalement des arcades, ni éclairage adéquat, ni indications routières appropriées, ni feux tricolores en fonctionnement, ni hygiène satisfaisante, ni espaces verts entretenus. L'état de certains bacs à ordures est répugnant, il n'y qu'à voir la turpitude derrière le mar-

ché couvert, un espace à grande fréquentation. La rue du marché et les entrées de ce dernier sont infectes, les escaliers ceux du "Colisée", ceux du "Vox", ceux de Tobbana font peur par manque d'hygiène. A cette désolante situation, viennent se greffer les tranchées laissées par les entreprises qui ont opéré des projets au centre-ville. Sur l'Avenue Mohamed Khemisti jusqu'aux portes du siège de l'APC c'est le désordre sur la voirie et sur les trottoirs en ces jours de fête. Les citoyens et les commerçants du centre se plaignent de cette attristante situation de rues et ruelles défoncées et trottoirs abîmés suite à des travaux achevés il y a plus d'un mois. C'est l'abandon ou même la démission des responsables à qui revient la charge de ces missions. On ne peut pas faire croire aux habitants de Mostaganem qu'on est occupé à recevoir les estivants. A l'APC, il y a 14 délégués et 05 vices présidents dont certains se regardent le nombril. Le maire ne peut jamais être l'arbre qui cache la forêt avec l'excuse que l'on est tous sur les corniches. A Mostaganem, on ne fait de l'agitation que sur le secteur Ouest de la ville, les autres parties sont complètement ignorées car jamais fréquentées par les responsables. Le centre-ville c'est l'image de la capitale de la wilaya et ne peut être ignoré ni occulté par les autres pôles urbains, Salamandre et Hai Essalam.

Gendarmerie nationale de Mostaganem

872 substances psychotropes en provenance de Béchar saisies

Le commandant de la compagnie territoriale de la sécurité routière de Mostaganem, relevant de la gendarmerie nationale, a reçu une information confirmée selon laquelle une quantité de substances psychotropes avait été transmise de la wilaya de Béchar à celle de Mostaganem. Ainsi, une coordination a été faite avec les enquêteurs de la troupe de recherche de la gendarmerie nationale de Mostaganem, appuyés par des membres de la brigade de sécurité et d'enquête, pour suivre cette opération et identifier les éléments du réseau criminel et le rôle de chacun d'entre eux. Après avoir élaboré un plan solide, l'opération a été lancée pour contrecarrer et faire échouer ce plan criminel. Cette opération qualitative a permis la saisie de 872 comprimés hallucinogènes de Prégabaline 300 mg, bien cachés à bord d'une voiture de tourisme utilisée pour faire passer clandestinement ces toxines et de 19 grammes de kif traité, 04 téléphones portables et une



somme d'argent en monnaie nationale estimée à 86.000 DA, avec l'arrestation de 06 personnes représentant les éléments de ce réseau criminel. Les détenus seront déférés devant les autorités judiciaires compétentes dès l'issue de l'enquête pour détention, transport et stockage de substances psychotropes (comprimés hallucinogènes) en vue de leur vente et de leur promotion

illégalles et de constitution d'un groupe de malfaiteurs en vue de préparer un crime. Le commandement de la gendarmerie nationale a mis à la disposition des citoyens le numéro vert 1055 ainsi que le site de plainte préalable ppgn.mdn.dz 24h/24, pour déposer leurs plaintes ou s'adresser à l'unité de la gendarmerie nationale la plus proche pour signaler tout délit.

Gorine Miloud

Transfert de Bachir Belloumi

Les négociations «vont bon train» entre le SC Farense et l'O Marseille

Les négociations entre le SC Farense (Div.1 portugaise de football) et l'Olympique Marseille (Ligue 1/ France) pour le transfert de l'ailier droit international algérien Mohamed Bachir Belloumi du côté de la Canebière «vont bon train», a indiqué le site spécialisé Foot Mercato vendredi, repris par l'APS. «Le joueur algérien est très intéressé à l'idée de rejoindre Marseille et les négociations vont bon train. L'optimisme est de rigueur du côté du club, malgré l'arrivée dans le dossier de l'Ajax Amsterdam et du Club de Bruges qui sont également intéressés par l'Algérien, et qui ont déjà fait une proposition au club portugais», souligne la même source. Mercredi, RMC Sport a annoncé que le club phocéen a transmis une offre officielle au SC Farense pour s'attacher les services de Belloumi (22 ans), fils de l'ancien N.10 de l'équipe nationale dans les années 1980 Lakhdar Belloumi. Mohamed Bachir Belloumi, passé par le GC Mascara et le MC Oran, a quitté le championnat national en février 2022



pour rejoindre le SC Farense. Après six premiers mois avec l'équipe des moins de 23 ans (U23), il s'est installé avec brio en équipe première lors de la saison écoulée, inscrivant sept buts et délivrant cinq passes décisives en 33 matchs, toutes compétitions confondues. Belloumi, convoité également par le champion du Portugal

Benfica Lisbonne et dont le contrat court encore jusqu'en 2027, a été appelé en équipe nationale en octobre 2023 par l'ancien sélectionneur Djamel Belmadi, puis en mars par son successeur le Bosnien Vladimir Petkovic, mais sans pour autant signer sa première sélection avec les «Verts».

Mercato

Belkebla intéresse des clubs de Ligue 1

Le milieu international algérien Haris Belkebla, dont le contrat avec Ohod (Div.2 saoudienne) a été résilié, serait convoité par des clubs de Ligue 1 française de football, rapporte le site spécialisé Foot Mercato vendredi. Une année après avoir quitté le Stade brestois (Ligue 1/ France) pour rejoindre le championnat saoudien, Belkebla (30 ans) serait intéressé à l'idée de revenir en France après avoir disputé 25 matchs (1 but) avec la formation d'Hood, selon la même source. « Du haut de ses 30 ans, son profil expérimenté et sa situation en Arabie saoudite (il est libre après un souci avec un club) attire donc certains clubs français désireux de renforcer l'entrejeu », explique Foot Mercato. Le 1er juin 2023, Belkebla avait annoncé son départ de Brest, après cinq saisons passées au club. Arrivé à Brest en 2018, Belkebla avait participé à l'accession du club en Ligue 1. Sa dernière apparition avec l'équipe nationale remonte au 18 juin 2023, à l'occasion de la victoire décrochée par les « Verts » en déplacement à Douala (Cameroun) face à l'Ouganda (2-1), dans le cadre de la 5e journée (Gr.F) des qualifications de la CAN-2023, décalée en 2024 en Côte d'Ivoire.



JSK Gaya Merbah 1ère recrue estivale

Gaya Merbah est devenu la première recrue estivale de la JS Kabylie, en s'engageant pour un contrat de cinq saisons. Gaya Merbah (29 ans), gardien de but, a décidé de rentrer au pays après une expérience de deux saisons à l'étranger, lui qui avait également porté les couleurs de plusieurs clubs tels que le NA Hussein-Dey (2016-2019) et le CR Belouizdad (2019-2022). Avec le Chabab, l'enfant de Tadmaït (Tizi-Ouzou) avait remporté trois titres de championnat de rang (2020, 2021, 2022). La nouvelle recrue a été présentée à l'occasion d'une visite effectuée par les dirigeants de la JSK, à leur tête le président du Conseil d'administration El-Hadi Ould Ali, au siège de la direction générale d'ATM Mobilis, actionnaire majoritaire du club. La JSK compte entamer en force son mercato estival, d'autant que le club vise à jouer les premiers rôles lors du prochain exercice 2024-2025.

Coupe Davis (2ème journée)

Victoire de l'Algérie devant le Cameroun

La sélection algérienne seniors "messieurs" a dominé jeudi, à Luanda, son homologue Camerounaise (3-0), pour le compte de la deuxième journée de la poule A de la Coupe Davis (Groupe 4-Zone Afrique). Cette rencontre a été entamée par une victoire de Youcef Rihane dans le premier match du simple devant Boriss Kamdem (6-0, 6-1), avant que le capitaine d'équipe, Toufik Sahtali, scelle le sien face à Etienne Teboh (6-0, 6-2). En double, le duo algérien Rihane-Sahtali a battu son homologue camerounais, composée d'Okala Hagoua alentin Brayan Alexis et Boriss Kamdem (6-0, 6-1). Il s'agit de la deuxième victoire de suite pour la sélection algérienne après celle

remportée mercredi en journée inaugurale devant le pays hôte (3-0). Grâce à ces deux victoires, l'Algérie, leader de la poule A, est assurée de disputer les play-offs qui détermineront les deux nations qui accéderont au groupe 3, zone Afrique en 2025. Lors de la troisième et dernière journée de la phase des poules prévue vendredi, l'Algérie affrontera le Sénégal, alors que l'Angola sera opposé au Cameroun. La poule B est composée du Rwanda, du Kenya, du Burundi et de la République Démocratique du Congo. L'équipe algérienne est composée de Toufik Sahtali, Youcef Rihane, Kamyli Chebboub, Aymen Ali Moussa et Slimane Kichou. Le capitanat d'équipe est assuré par Toufik Sahtali.

Classement Fifa

La sélection algérienne à 44ème place

La sélection algérienne de football a été classée à la 44e position, en cédant une place, au classement mondial de la FIFA du mois de juin, publié jeudi par l'instance internationale sur son site officiel. La sélection algérienne sous la conduite du nouvel entraîneur, le Bosnien Vladimir Petkovic, a perdu une place par rapport au dernier classement (43e), suite à la défaite concédée face à la Guinée (1-2), le 6 juin dernier au stade Nelson Mandela de Baraki (Alger), pour le compte de la 3e journée (Gr.G) des qualifications (zone Afrique) du Mondial-2026. Sur le plan africain, les Verts occupent toujours le 7e rang, devant le Cameroun (49e mondial), le Mali (50e), et l'Afrique du Sud (59e). En haut du classement mondial, l'Argentine, championne du monde, mène toujours le bal avec 1860.14 points devant la France, vice-championne du monde (1837.47), alors que les Diables Rouges occupent toujours la 3e place du nouveau classement mondial. Les Anglais ont cédé leur 4e place au Brésil et occupent désormais la 5e place, devant le Portugal (6e/ 1747.04 points) et les Pays-Bas (7e/ 1746.66 pts). L'Espagne (1729.92 pts), la Croatie (1728.3 pts) et l'Italie (1724.37 pts) complètent le top 10 dans cet ordre.

Coupe d'Algérie

La finale MCA-CRB fixée au vendredi 5 juillet au stade du 5-juillet

La finale de la 57e édition de la Coupe d'Algérie de football 2024, mettant aux prises le MC Alger au CR Belouizdad, se jouera le vendredi 5 juillet prochain au stade du 5-juillet 1962 du complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger) à 16h00, a annoncé la Fédération algérienne de football FAF mercredi dans un communiqué. Le MCA, sacré champion pour la 8e fois de son histoire, s'est qualifié pour la finale en battant le CS Constantine (2-1, a.p), alors que le CRB a passé l'écueil de l'USM Alger (0-0, aux t.a.b : 3-1). Le vainqueur de cette édition succèdera dans le palmarès de l'épreuve à l'ASO Chlef, vainqueur en 2023, après sa victoire en finale face au CR Belouizdad (2-1, a.p) au stade Miloud Hadeff d'Oran.

Licence CAF A

25 candidats inscrits à la formation

Vingt-cinq (25) entraîneurs de football se sont inscrits pour le premier module de la formation pour l'obtention de la Licence CAF A, prévu du 23 au 27 juin au Centre Technique National (CTN) de Sidi Moussa, a indiqué la Fédération algérienne de la discipline (FAF) dans un communiqué. La formation est organisée par le département de la formation de la Direction Technique Nationale (DTN) et encadrée par l'instructeur CAF et directeur du stage Fouad Chiha. En février dernier, le même nombre d'entraîneurs avait clôturé au village olympique d'Oran le quatrième et cinquième module pour l'obtention du même diplôme. Le stage d'Oran avait été assuré par des instructeurs de la Confédération africaine de football (CAF), avec un programme théorique et pratique qui répond aux exigences de la Direction technique nationale.

Vends

Vends maison de maître. 216 m². Rez-de-Chaussée. 03 pièces + garage + jardin (arbres fruitiers) + salle de bain + toilettes. 1er étage: 05 pièces + salle de bain + toilettes. 2ème étage: grande terrasse. Acté + Livret foncier Située à l'entrée de Ouled Tlélat, après le 1er CEM à côté de la mosquée «Mohamed Boudiaf»

Contacter M. Ouagguet au 07 72 54 93 82 - 07 95 60 21 74

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية مجلس قضاء مستغانم محكمة سيدي علي القسم شؤون الأسرة باسم الشعب الجزائري حكم ولهذه الأسباب حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة عليا، ابتدانيا، حضوريا: في الشكل: قبول إعادة السير في الدعوى. في الموضوع: إفراغ الحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع بتاريخ 2024/01/09 تحت رقم الفهرس 24/00096 ومنه اعتماد تقرير الخبرة المنجز من طرف الخبير الطبي حنفي عبد الرحمن المودع لدى أمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2024/02/29 تحت رقم الفهرس 2024/123، ومن ثمة الحكم بالحجر على المدعي عليه في الرجوع حقيقي أحمد المولود بتاريخ 1991/03/18 بعشائشة ابن أحمد ويوقلال فاطمة، وتعيين المدعي في الرجوع حقيقي أحمد مقدما عليه لرعايته وتسيير شؤونه المالية والإدارية وعلى هذا الأخير نشر هذا الحكم للإعلام في جريدة يومية باللغة العربية، مع التأشير بذلك على عقد ميلاده وفي سجلات الحالة المدنية للمدينة المختصة وتبليغها بتسخيرة من النيابة العامة. تحميل المدعي في الرجوع بالمصاريف القضائية بما فيها الرسوم المستحقة للدولة والمقدرة ب 450 دج. بدأ صدر الحكم وأفصح به جهارا في الجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ والمكان المذكورين أعلاه وأمضى أصل الحكم من طرف الرئيسة وأمينة الضبط. الرئيس/ أمين الضبط 23.06.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية مجلس قضاء مستغانم محكمة سيدي علي القسم شؤون الأسرة باسم الشعب الجزائري حكم ولهذه الأسباب حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة عليا، ابتدانيا، حضوريا: في الشكل: قبول إعادة السير في الدعوى. في الموضوع: إفراغ الحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع بتاريخ 2024/01/23 تحت رقم الفهرس 24/00212 ومنه اعتماد تقرير الخبرة المنجز من طرف الخبير الطبي حنفي عبد الرحمن المودع لدى أمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2024/02/29 تحت رقم الفهرس 2024/123، ومن ثمة الحكم بالحجر على المدعي عليه في الرجوع حقيقي عبد القادر المولود بتاريخ 1981/08/22 بعشائشة ابن أحمد ويوقلال فاطمة، وتعيين المدعي في الرجوع حقيقي أحمد مقدما عليه لرعايته وتسيير شؤونه المالية والإدارية وعلى هذا الأخير نشر هذا الحكم للإعلام في جريدة يومية باللغة العربية، مع التأشير بذلك على عقد ميلاده وفي سجلات الحالة المدنية للمدينة المختصة وتبليغها بتسخيرة من النيابة العامة. تحميل المدعي في الرجوع بالمصاريف القضائية بما فيها الرسوم المستحقة للدولة والمقدرة ب 450 دج. بدأ صدر الحكم وأفصح به جهارا في الجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ والمكان المذكورين أعلاه وأمضى أصل الحكم من طرف الرئيسة وأمينة الضبط. الرئيس/ أمين الضبط 23.06.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية مجلس قضاء مستغانم محكمة سيدي علي القسم شؤون الأسرة باسم الشعب الجزائري حكم ولهذه الأسباب حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة عليا، ابتدانيا، حضوريا: في الشكل: قبول إعادة السير في الدعوى. في الموضوع: إفراغ الحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع بتاريخ 2024/01/16 تحت رقم الفهرس 24/00178 ومنه اعتماد تقرير الخبرة المنجز من طرف الخبير الطبي حنفي هاشمي عمار أحمد المودع لدى أمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2024/03/19 تحت رقم الفهرس 2024/157، ومن ثمة الحكم بالحجر على المدعي عليه في الرجوع مصالي ابراهيم المولود بتاريخ 1971/06/14 بسيدي لخضر ابن معمر وجلطى حليمة، وتعيين المدعي في الرجوع مصالي محمد ابن معمر مقدما عليه لرعايته وتسيير شؤونه المالية والإدارية وعلى هذا الأخير نشر هذا الحكم للإعلام في جريدة يومية باللغة العربية، مع التأشير بذلك على عقد ميلاده وفي سجلات الحالة المدنية للمدينة المختصة وتبليغها بتسخيرة من النيابة العامة. تحميل المدعي في الرجوع بالمصاريف القضائية بما فيها الرسوم المستحقة للدولة والمقدرة ب 450 دج. بدأ صدر الحكم وأفصح به جهارا في الجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ والمكان المذكورين أعلاه وأمضى أصل الحكم من طرف الرئيسة وأمينة الضبط. الرئيس/ أمين الضبط 23.06.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية ولاية غليزان دائرة زمورة بلدية زمورة الرقم 66/ك/ع/2024 قرار يتضمن فتح تحقيق عمومي حول الملائمة وعدم الملائمة لفتح وإستغلال مخيزة عمومية باقتراح من الكاتب العام للبلدية. يقرر المادة الأولى: يفتح تحقيق عمومي لمدة خمسة عشر (15) يوما حول مشروع فتح وإستغلال مخيزة عمومية لتقدم من طرف السيد بن عدة عواد ولد حرات بحي الشهيد عزوز عبد القادر زمورة وذلك ابتداء من تاريخ 2024/06/12 الى غاية 2024/06/26. المادة الثانية: ويعين لهذا الغرض السيد عابد حكيم مساعد مهندس في التسيير التقني والحضري لبلدية زمورة كمندوب محقق حول هذا المشروع. المادة الثالثة: يفتح على مستوى مقر بلدية زمورة سجل تجمع فيه آراء الجمهور وكل الملاحظات التي تقدم طيلة إجراءات مدة التحقيق وذلك لتمكين الجمهور من الإطلاع حول هذا المشروع. المادة الرابعة: يكلف السادة الكاتب العام للبلدية، رئيس أمن دائرة زمورة، رئيس المصحة التقنية للبلدية، رئيس القسم لاقليمي للتعمير والهندسة المعمارية والبناء دائرة زمورة، رئيس مكتب الوقاية والنظافة للبلدية، مدير المؤسسة الجوارية لصحة العمومية لدائرة زمورة، رئيس وحدة الحماية المدنية لدائرة زمورة الكمل في نطاق اختصاصهم بتنفيذ هذا القرار سيتعلق بمقر البلدية والذي سيردح في نشرة العقود الإدارية للبلدية. رئيس المجلس الشعبي البلدي بالنيابة 23.06.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية مجلس قضاء مستغانم محكمة سيدي علي القسم شؤون الأسرة باسم الشعب الجزائري حكم ولهذه الأسباب حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة عليا، ابتدانيا، حضوريا: في الشكل: قبول إعادة السير في الدعوى في الموضوع: إفراغ الحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع بتاريخ 2024/01/02 تحت رقم الفهرس 24/00016 ومنه اعتماد تقرير الخبرة المنجز من طرف الخبير الطبي حنفي هاشمي عمار أحمد المودع لدى أمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2024/03/06 تحت رقم الفهرس 2024/129، ومن ثمة الحكم بالحجر على المدعي عليه في الرجوع بوقلال الأخضر المولود بتاريخ 1990/03/25 بعشائشة ابن محمد وحقيقي لبيبة، وتعيين المدعي في الرجوع بوقلال محمد مقدما عليه لرعايته وتسيير شؤونه المالية والإدارية وعلى هذا الأخير نشر هذا الحكم للإعلام في جريدة يومية باللغة العربية، مع التأشير بذلك على عقد ميلاده وفي سجلات الحالة المدنية للمدينة المختصة وتبليغها بتسخيرة من النيابة العامة. تحميل المدعي في الرجوع بالمصاريف القضائية بما فيها الرسوم المستحقة للدولة والمقدرة ب 450 دج. بدأ صدر الحكم وأفصح به جهارا في الجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ والمكان المذكورين أعلاه وأمضى أصل الحكم من طرف الرئيسة وأمينة الضبط. الرئيس/ أمين الضبط 23.06.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية مجلس قضاء مستغانم محكمة سيدي علي القسم شؤون الأسرة باسم الشعب الجزائري حكم ولهذه الأسباب حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة عليا، حضوريا، ابتدانيا: في الشكل: قبول إعادة السير في الدعوى في الموضوع: إفراغ الحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع بتاريخ 2024/01/30 فهرس رقم 24/00263 ومنه اعتماد تقرير الخبرة المنجز من طرف الخبير الطبي حنفي هاشمي عمار أحمد المودع لدى أمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2024/02/21 تحت رقم 2024/92، ومن ثمة الحكم بالحجر على المدعي عليها في الرجوع حمادي خيرة المولودة بتاريخ 1985/10/21 بأولاد مع الله ابنة عثمان ومسور فاطمة، وتعيين المدعي في الرجوع حمادي عثمان ابن محمد مقدما عليها لرعايتها وتسيير شؤونها المالية والإدارية وعلى هذا الأخير نشر هذا الحكم للإعلام في جريدة يومية باللغة العربية، مع التأشير بذلك على عقد ميلادها وفي سجلات الحالة المدنية للمدينة المختصة وتبليغها بتسخيرة من النيابة العامة. تحميل المدعي في الرجوع بالمصاريف القضائية بما فيها الرسوم المستحقة للدولة والمقدرة ب 450 دج. بدأ صدر الحكم وأفصح به جهارا في الجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ والمكان المذكورين أعلاه وأمضى أصل الحكم من طرف الرئيسة وأمينة الضبط. الرئيس/ أمين الضبط 23.06.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية مجلس قضاء مستغانم محكمة سيدي علي القسم شؤون الأسرة باسم الشعب الجزائري حكم ولهذه الأسباب حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة عليا، ابتدانيا، حضوريا: في الشكل: قبول إعادة السير في الدعوى. في الموضوع: إفراغ الحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع بتاريخ 2023/10/31 تحت رقم الفهرس 23/02149 ومنه اعتماد تقرير الخبرة المنجز من طرف الخبير الطبي معاط الله عبد الرحمن المودع لدى أمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2024/01/25 تحت رقم الفهرس 2024/35، ومن ثمة الحكم بالحجر على المدعي عليه في الرجوع بلعربي المولود بتاريخ 1967/11/25 بعشائشة ابن عبد القادر بلعربي مقية، وتعيين المدعي في الرجوع بلعربي عبد القادر مقدما عليه لرعايته وتسيير شؤونه المالية والإدارية وعلى هذا الأخير نشر هذا الحكم للإعلام في جريدة يومية باللغة العربية، مع التأشير بذلك على عقد ميلاده وفي سجلات الحالة المدنية للمدينة المختصة وتبليغها بتسخيرة من النيابة العامة. تحميل المدعي في الرجوع بالمصاريف القضائية بما فيها الرسوم المستحقة للدولة والمقدرة ب 450 دج. بدأ صدر الحكم وأفصح به جهارا في الجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ والمكان المذكورين أعلاه وأمضى أصل الحكم من طرف الرئيسة وأمينة الضبط. الرئيس/ أمين الضبط 23.06.2024

Amis internautes, lisez LE CARREFOUR D'ALGÉRIE sur le Net www.lecarrefouralgerie.dz

LE CARREFOUR D'ALGERIE
UNE GRANDE OPERATION DE NETTOYAGE DOIT TOUCHER TOUS LES SECTEURS URBAINS
LES ORANAIS DOIVENT DONNER L'EXEMPLE
LE SELECTIONNEUR NATIONAL EN CONFERENCE DE PRESSE RAJEVAC: «FACE AU LESOTHO, J'ALIGNERAI MON EQUIPE-TYPE»
09 HECTARES DE FORÊTS DÉTRUITS À GUELMA
RELOGEMENT: UN DOSSIER CHAUD À ORAN

LE CARREFOUR D'ALGERIE
364 PERSONNES SOUS MANDAT DE DÉPÔT À ORAN
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
LES DEUX JOUEURS MAGHRÉBINS LES PLUS CHERS DE L'HISTOIRE

LE CARREFOUR D'ALGERIE
UN MARIN ALGÉRIEN PORTÉ DISPARU ENVERS LA TURQUIE ET LA GRÈCE
LES ZONES HUMIDES D'ORAN DANS UN ÉTAT D'ABANDON
SOMMES-NOUS PRÊTS POUR PASSER CE CAP?
UN INSPECTEUR DE L'ÉDUCATION ET 03 FOURNISSEURS ENTENDUS PAR LA JUSTICE
CANTINES SCOLAIRES: LE SCANDALE DE TROP À TIARET

LE CARREFOUR D'ALGERIE
DEUX CORPS SANS VIE REUVÉS À DRÈAN ET EL KALA
DES FACTURES SERONT EXIGÉES AUX AGRICULTEURS
SIT-IN DES AGENTS DE SÉCURITÉ
LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES IMPÔTS À LA RADIO CHAÎNE III
IL RESTE 2.500 MILLIARDS DE DA À RECOURVER
IMPOTS
930 CONDAMNÉS LES AÏN INVESTISSEURS DE CHARGE TRAHISSE À LA DÉTÈTE DE 200
140 MILLIONS D'EUROS DE TRANSFERT ILLICITE

LE CARREFOUR D'ALGERIE
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
LES ZONES HUMIDES D'ORAN DANS UN ÉTAT D'ABANDON
SOMMES-NOUS PRÊTS POUR PASSER CE CAP?
UN INSPECTEUR DE L'ÉDUCATION ET 03 FOURNISSEURS ENTENDUS PAR LA JUSTICE
CANTINES SCOLAIRES: LE SCANDALE DE TROP À TIARET

www.lecarrefouralgerie.dz



2

06h00 TFou
10h05 Automoto
11h00 Téléfoot
11h50 Les douze coups de midi
12h45 Le journal de l'Euro
12h50 Petits plats en équilibre
12h55 Météo
13h00 JT 13h
13h40 Grands reportages
14h50 Reportages découverte
16h10 Les Docs du week-end
17h20 Sept à huit Life
18h20 Sept à huit
19h50 Petits plats en équilibre
19h55 Météo
20h00 JT 20h
20h40 Rendez-vous sport en Bleu
20h45 Le goût du détail
20h50 Petits plats en équilibre
21h00 Météo
21h10 Titanic
00h20 Vendredi, tout est permis avec Arthur
02h15 Programmes de la nuit

09h29 Le jour du Seigneur
10h00 Messe
10h54 Parole inattendue
11h52 Paroles d'athlètes
11h58 Journal Météo Climat
11h59 Journal 13h00
12h20 13h15, le dimanche...
13h14 C'est bon à savoir
13h16 13h15, le dimanche...
13h48 Campagne officielle pour les élections législatives
14h07 Affaires sensibles
15h03 Un dimanche à la campagne
16h49 En bande organisée
17h31 Les enfants de la télé
18h27 Les Enfants de la télé, la suite
18h55 Journal
18h57 Journal 20h00
19h29 20h30, le dimanche
19h45 Journal
19h49 Campagne officielle pour les élections législatives
21h01 Les Etoiles du sport
20h12 1, 2, 3, bougez
20h13 Sage femme
21h08 Nos plus belles victoires
22h10 Un homme et une femme
23h37 Athlètes à coeur ouvert
23h40 Fête de la musique 2021 : best of
01h14 Les enfants de la télé



3

06h32 En aparté
07h04 L'hebd'Hollywood
07h17 The Flash
09h37 Wish : Asha et la bonne étoile
11h11 La boîte à questions
11h16 Têtâtête(s)
11h31 Tchi tcha
11h45 Groland le zapoï
12h03 Groland le zapoï
12h16 Grand Prix
12h53 La grille
13h56 Plateau F1 / Moto
14h00 Formule 1 : Grand Prix d'Espagne
15h46 Le podium
15h58 Formula One, le mag
16h31 The Marvels
18h14 L'hebd'Hollywood
18h29 Au micro ! Une nouvelle voix pour le foot
19h18 Au micro ! Une nouvelle voix pour le foot
20h05 Handball, une histoire de familles
21h33 Handball, une histoire de familles
22h20 Vincent doit mourir
01h25 Firefall
03h17 Mémoires du bois
03h38 Laura Felpin : Ça passe

09h57 Outremer.l'info
10h07 Le goût des rencontres Nouvelle-Aquitaine
10h36 Dimanche en politique
11h33 Dans le rétro
11h37 ICI 12/13
12h06 Paname
12h22 Vivement dimanche
14h17 Cyclisme : Championnats de France
15h54 Tour de France 2023 : le documentaire
16h54 Le grand Slam
17h50 Parole d'athlètes
17h57 Zap actu
18h03 Instant conso
18h09 Le pitch cinéma
18h14 ICI 19/20
18h39 ICI 19/20
18h54 Météo
19h04 Dans le rétro
19h07 Ma maison de A à Z
19h09 Stade 2
20h04 Destination 2024
20h10 Les enquêtes de Vera
21h38 Campagne officielle pour les élections législatives
21h39 Les enquêtes de Vera
23h18 Festival "Un été en France" avec Gautier Capuçon
01h16 Archives secrètes



arte

05h05 Les aventures de Paddington
05h15 Les aventures de Paddington
05h25 Les aventures de Paddington
05h50 Alvinnn !!! et les Chipmunks
05h10 Alvinnn !!! et les Chipmunks
06h30 M6 Boutique
09h30 Turbo
09h50 Turbo
10h20 Turbo
11h30 Sport 6
11h40 Météo
11h45 Le 12.45
12h25 Scènes de ménages
12h10 Maison à vendre
14h20 Maison à vendre
15h10 Maison à vendre
16h20 66 minutes
17h40 66 minutes : grand format
18h40 Météo
18h45 Le 19.45
19h10 Sport 6
19h25 Scènes de ménages
19h35 100% Euro : l'avant-match
19h50 Suisse / Allemagne
22h00 100% Euro
23h15 NCIS
00h00 NCIS
00h55 Programmes de la nuit

07h40 ARTE Junior, le mag
07h55 42, la réponse à presque tout
08h20 Twist
08h50 Les Blackfoot de l'Alberta : Sur la piste des peuples premiers
09h35 Délices des Pouilles
10h05 Au gré des vagues
11h00 Le Proche-Orient : carrefour des religions
12h30 Le crime de l'Orient-Express
14h35 Danger sur les rails
15h30 Danger sur les rails
16h35 Nomade des mers, les escaliers de l'innovation
17h00 Les métiers d'art de la Vienne impériale
17h55 Les grands moments de la musique
18h45 Arte journal
19h05 Anthony Perkins, l'acteur dans l'ombre de "Psychose"
20h00 Le bossu
22h05 La véritable histoire de d'Artagnan
23h20 Court-circuit
00h10 Recordings of a Weather Camera
00h30 Il était une fois...
01h25 Il était une fois...
02h20 Les parcs naturels... en minuscule
03h05 42, la réponse à presque tout
03h34 Pause



20h10

TITANIC



En 1997, l'épave du Titanic est l'objet d'une exploration fiévreuse, menée par des chercheurs de trésor en quête d'un diamant bleu qui se trouvait à bord. Frappée par un reportage télévisé, l'une des rescapés du naufrage, âgée de 102 ans, Rose DeWitt, se rend sur place et évoque ses souvenirs. 1912. Fiancée à un industriel arrogant, Rose croise sur le bateau un artiste sans le sou.

Acteur: Leonardo DiCaprio (Jack Dawson), Kate Winslet (Rose DeWitt), Billy Zane (Cal Hockley), Kathy Bates (Molly Brown), Bill Paxton (Brock Lovett), Voir plus

Réalisateur: James Cameron

3

20h10

LES ENQUÊTES DE VERA



Angela Konan, assistante sociale dédiée au logement d'anciennes toxicomanes, est retrouvée morte dans une zone reculée d'un parc national. Vera et son équipe se lancent dans une enquête complexe, cherchant à percer les secrets de cette femme discrète et énigmatique, que personne ne semble connaître véritablement. L'investigation s'accélère lorsqu'ils découvrent une altercation récente entre la victime et l'une de ses protégées, deux semaines avant la tragédie. Cette découverte apporte un nouvel éclairage sur la vie d'Angela et pourrait être la clé pour résoudre le meurtre.

Réalisateur: Christiana Ebohon

2

20h11

SAGE FEMME



Claire, sage-femme presque quinquagénaire à la vie bien réglée, passe son temps entre la clinique où elle travaille et le petit potager dont elle s'occupe. Elle veille également sur son fils d'une vingtaine d'années, Simon, étudiant en médecine. Tout change quand Béatrice, une ancienne maîtresse du père de Claire, reprend contact avec elle après des années d'absences. Leur premier rendez-vous se passe très mal. En effet, quand Béatrice demande des nouvelles de son ancien amant, Claire lui annonce qu'il s'est suicidé juste après le départ soudain de Claire.

Réalisateur: Martin Provost
Scénariste: Martin Provost



ORAN
29 | 20

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent



05h48
08h22
59%
14 km/h

Alger	☀️	25-19
Constantine	☁️	31-15
Annaba	☁️	28-19
Ouargla	☀️	45-29
Mostaganem	☀️	29-21
Béchar	☀️	35-25

UNRWA

Plus de 76% des écoles de Ghaza doivent être reconstruites



L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine UNRWA a déclaré vendredi que plus de 76% des écoles de la bande de Ghaza nécessiteraient une reconstruction complète ou une réhabilitation majeure. "Malgré cela, les équipes de l'UNRWA continuent d'atteindre les enfants à travers des activités ludiques et d'apprentissage", a expliqué l'agence. L'agence onusienne a, en ce sens, expliqué que "l'éducation est un droit humain fondamental", appelant à un cessez-le-feu immédiat dans la bande de Ghaza, soumise à une agression génocidaire menée par les forces d'occupation sioniste depuis environ 9 mois. Le "Groupe Education" est un mécanisme de coordination conjoint entre les organisations travaillant dans le domaine de la réponse humanitaire dans le secteur de l'éducation en cas de déplacement interne. Le groupe a été créé en 2007 par le Comité permanent inter organisations et est dirigé par l'UNICEF et la Protection de l'enfance au niveau mondial. Depuis le 7 octobre dernier, l'entité Sioniste mène une agression dévastatrice contre Ghaza, faisant près de 123.000 martyrs et blessés palestiniens et rappelant l'occupant sioniste dans un isolement international qui lui a valu des poursuites de devant la Cour Internationale de Justice.

49 pèlerins tunisiens sont décédés

Le ministre des Affaires religieuses démet de ses fonctions

Le président tunisien Kaïs Saïed a démis de ses fonctions le ministre des Affaires religieuses, Ibrahim Chaïbi, a rapporté vendredi l'agence de presse tunisienne TAP. La présidence de la République tunisienne a indiqué par voie d'un communiqué que «le chef de l'Etat Kaïs Saïed a décidé vendredi 21 juin 2024 de démettre Ibrahim Chaïbi de ses fonctions de ministre des Affaires religieuses». Plus tôt vendredi, Ibrahim Chaïbi a annoncé à son retour d'Arabie saoudite qu'au moins 49 pèlerins tunisiens sont décédés, selon ses déclarations à l'agence de presse TAP. «La plupart des personnes décédées faisaient partie des pèlerins qui sont arrivés avec un visa touristique. Ils sont au nombre de 44 pèlerins», a affirmé le ministre tunisien des Affaires religieuses. Et d'ajouter: «Cinq pèlerins arrivés par tirage au sort figurent parmi les 49 pèlerins tunisiens décédés». Le ministère tunisien des Affaires étrangères avait annoncé, mardi, que 35 pèlerins tunisiens étaient décédés en Arabie saoudite, dont 5 pèlerins arrivés par tirage au sort.

En proie à des attaques sionistes

Le Liban ne se transformera pas en un autre Ghaza

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a souligné que le monde ne pouvait pas se permettre que le Liban, en proie à des attaques sionistes, «devienne un autre Ghaza», qui fait face à une agression génocidaire sioniste depuis près de neuf mois. S'adressant à la presse vendredi au siège des Nations unies à New York, Antonio Guterres a affirmé qu'il fallait éviter une aggravation du conflit au Moyen-Orient. «Soyons clairs: les peuples de la région et du monde ne peuvent pas se permettre que le Liban devienne un autre Ghaza», a-t-il dit. «Un geste irréflectible – une erreur de calcul – pourrait déclencher une catastrophe qui irait bien au-delà de la frontière et, franchement, au-delà de l'imagination», a-t-il ajouté en référence à l'escalade de la tension le long de la Ligne bleue (séparant le Liban de l'entité sioniste). Le chef de l'ONU a ainsi appelé les deux parties à s'engager à nouveau de toute urgence «à mettre en œuvre la résolution 1701 du Conseil de sécurité et à revenir immédiatement à une cessation des hostilités». Adoptée en 2006 à la suite de l'agression sioniste contre le sud du Liban, cette résolution a déclenché un cessez-le-



feu, le retrait des forces sionistes du Sud du Liban et la création d'une zone démilitarisée. «Le monde doit dire haut et fort que la désescalade immédiate n'est pas seulement possible, elle est essentielle», a déclaré M. Guterres, affirmant qu'il n'y a pas de solution militaire». Il a également souligné la nécessité de «protéger les civils, de veiller à ce que les enfants, les journalistes et le personnel médical ne soient pas pris pour

cible, et de s'assurer que les personnes déplacées puissent rentrer chez elles». Par ailleurs, le secrétaire général de l'ONU a souligné que les Nations unies «s'engagent activement» à promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité, conformément à la résolution 1701. «Et nous le faisons alors que nous continuons à faire pression pour un cessez-le-feu humanitaire immédiat à Ghaza...», a conclu M. Guterres.

Médecins sans frontières

«Sans ravitaillement, nous serons contraints de suspendre nos activités à Ghaza»

L'organisation non gouvernementale Médecins sans frontières a signalé une grave pénurie de médicaments essentiels et d'équipements médicaux dans la bande de Ghaza, prévenant qu'elle sera "contrainte d'arrêter ou de réduire certaines de ses activités". Dans un communiqué, MSF a expliqué qu'elle n'est plus en mesure d'acheminer, depuis fin avril, du matériel médical dans la bande de Ghaza, soumise à une agression génocidaire menée par les forces d'occupation sioniste depuis 9 mois. La même source a précisé que la fermeture du poste frontière de Rafah avec l'Egypte suite à l'attaque de l'armée sioniste sur le sud de la bande de Ghaza le 6 mai, a entravé l'entrée de l'aide humanitaire via le poste frontière de Karem Abou Salem (sud). "Sans réapprovisionnement en fournitures médicales dans les prochains jours, nous serons contraints d'arrêter ou de réduire considérablement certain-



nes de nos activités médicales à Ghaza", a regretté MSF. Depuis le 7 octobre dernier, l'entité Sioniste mène une agression dévastatrice contre Ghaza, faisant près de 123.000 martyrs et blessés palestiniens, et mettant l'occupant sioniste dans un isolement international qui lui a valu des poursuites devant la Cour Internationale de Justice. L'enti-

té Sioniste poursuit son agression malgré deux résolutions du Conseil de Sécurité de l'ONU visant à arrêter immédiatement les opérations et en dépit des ordonnances de la Cour internationale de Justice de mettre fin à l'invasion de Rafah, de prendre des mesures pour prévenir les actes à caractère "génocidaire" et améliorer la situation humanitaire à Ghaza.

Cisjordanie occupée

25 Palestiniens arrêtés par les forces sionistes

Les forces d'occupation sionistes ont arrêté, dans la nuit de vendredi à samedi, au moins 25 Palestiniens dans différents gouvernorats relevant de la Cisjordanie occupée, a indiqué samedi le Club des prisonniers palestiniens. Depuis vendredi soir, les forces d'occupation sionistes ont arrêté au moins 25 citoyens de plusieurs gouvernorats de Cisjordanie, dont des anciens

détenus, précise le Club des prisonniers palestiniens dans un communiqué. Les arrestations se sont concentrées dans les gouvernorats d'El Khalil, Naplouse, Ramallah, Tulkarim et Jénine, accompagnées de raids et d'abus généralisés, de menaces contre les détenus et leurs familles, ainsi que de vandalisme et de destruction de maisons de citoyens. Le Club des prisonniers a

souligné que le nombre des arrestations en Cisjordanie occupée après le 7 octobre a atteint plus de 9325, tous segments de la société palestinienne confondus, notant que ce nombre inclut ceux qui ont été arrêtés à leur domicile, à travers les points de contrôle militaires, ceux qui ont été forcés de se rendre sous la pression, et ceux qui ont été retenus en otage.